



Conseil d'Administration de l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes

Distr. générale
21 mai 2026
Français
Original : anglais

Session annuelle de 2026

23–25 juin 2026

Point 2 de l'ordre du jour provisoire

Rapport annuel de la Directrice exécutive

Rapport de la Secrétaire générale adjointe et Directrice exécutive de l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes sur la mise en œuvre du Plan stratégique pour la période 2022-2025

Résumé

Il s'agit du quatrième et dernier rapport annuel de la Directrice exécutive d'ONU-Femmes au Conseil d'administration d'ONU-Femmes sur le Plan stratégique d'ONU-Femmes pour la période 2022-2025. Il présente les résultats cumulés ainsi que les résultats spécifiques obtenus en 2025.

Le rapport est accompagné d'une série d'annexes, notamment sur les résultats financiers, les fonctions de supervision, la mise en œuvre de l'examen quadriennal complet des activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies et un résumé des résultats du Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes (Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies).

Les éléments d'un projet de décision sont présentés à la section VII.

I. Introduction

1. Dans un monde où les crises s'enchaînent et où le multilatéralisme est menacé, le travail d'ONU-Femmes au cours de la mise en œuvre de son Plan stratégique pour la période 2022–2025 a été marqué par deux vérités paradoxales. Premièrement, le monde n'a jamais été aussi proche de la réalisation de l'égalité des sexes et des droits des femmes. Deuxièmement, jamais des acquis durement gagnés n'ont été autant menacés. La contestation politique s'est intensifiée, aggravant les inégalités et les réticences à l'égard de l'égalité des sexes et des droits des femmes. Pourtant, même dans un contexte de fractures profondes, l'année 2025 a été marquée par une grande solidarité et un soutien notable alors que l'on commémorait des

Remarque : le présent document a été élaboré dans son intégralité par ONU-Femmes.

26-07261 (F) 210526 220526



Merci de recycler



engagements mondiaux historiques. Il s'agit notamment du trentième anniversaire de la Déclaration et du Programme d'action de Beijing et du vingt-cinquième anniversaire de la résolution 1325 du Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations Unies sur les femmes et la paix et la sécurité. Ces deux instruments sont à la base du triple mandat d'ONU-Femmes.

2. Aucun pays n'est parvenu à l'égalité des sexes. Compte tenu de la trajectoire actuelle, aucun des indicateurs de l'objectif de développement durable (ODD) 5 ne sera atteint à l'horizon 2030. Des inégalités structurelles et interdépendantes bien ancrées continuent d'entraver les progrès. Ces inégalités sont inscrites dans le droit, puisque, à l'échelle mondiale, les femmes ne jouissent que de 64 % des droits juridiques reconnus aux hommes. Elles sont ancrées dans les économies, où le taux d'activité mondial des femmes est de 47 %, contre 72 % pour les hommes, et où les femmes continuent d'effectuer plus de deux fois et demie plus de soins et de travaux domestiques non rémunérés que les hommes (indicateur 5.4.1 des ODD). La proportion de femmes occupant un emploi informel (indicateur 8.3.1 des ODD) n'a que très légèrement diminué, passant de 56,8 à 55,2 % entre 2019 et 2025 ; leur transition vers l'emploi formel est restée trois fois plus lente que celle des hommes. Les progrès en matière d'élargissement de la couverture de protection sociale pour les femmes (indicateur 1.3.1 des ODD) ont pris du retard.
3. Les femmes continuent d'être sous-représentées dans les organes de décision. En 2025, la représentation des femmes dans les parlements a stagné à 27,2 % [indicateur 5.5.1 (a) des ODD]. Au rythme actuel, la parité ne sera probablement atteinte qu'en 2063. En 2025, seuls 28 pays étaient dirigés par des femmes, et la proportion de femmes occupant des postes ministériels a légèrement diminué pour atteindre 22,9 %. Au sein des autorités locales, la représentation des femmes a légèrement augmenté pour atteindre 35,6 % [indicateur 5.5.1 (b) des ODD], ce qui en fait l'un des rares indicateurs des objectifs de développement durable « proches » de la cible.
4. La violence à l'égard des femmes demeure à des niveaux alarmants et les taux de prévalence ne baissent que très lentement. Entre 2000 et 2023, les violences physiques ou sexuelles, ou physiques et sexuelles, exercées par un partenaire intime (cible 5.2 des ODD) n'ont diminué que de 0,2 % par an en moyenne à l'échelle mondiale. Des mesures vitales de prévention des violences et d'intervention ont été supprimées. Cela se produit alors même que les technologies numériques amplifient rapidement les nouvelles formes de violence et que 1,8 milliard de femmes et de filles ne bénéficient d'aucune protection juridique contre ces violences.
5. Dans un contexte marqué par la multiplication des conflits armés et des crises, exacerbés par les inégalités structurelles entre les sexes, les femmes restent sous-représentées dans les processus de paix, les interventions humanitaires et les efforts de reconstruction. En 2024, le nombre de conflits actifs s'élevait à 61, soit le chiffre le plus élevé depuis 1946. Par ailleurs, 676 millions de femmes et de filles vivaient à moins de 50 kilomètres de ces zones de conflit. Pourtant, la même année, les femmes ne représentaient que 14 % des médiatrices et médiateurs, 7 % des négociatrices et négociateurs, et 20 % des signataires dans les principaux processus de paix, et 8 % des contingents militaires dans les opérations de paix. Selon les estimations, quelque 308 millions de personnes dans 73 pays ont eu besoin d'une aide humanitaire en 2025. Malgré cela, le financement de l'action humanitaire a chuté, exposant des centaines d'organisations de défense des droits des femmes et d'organisations dirigées par des femmes, actives dans des contextes humanitaires et de crise, à un risque de réduction importante de leurs activités, voire de fermeture. Les pertes mondiales dues aux catastrophes, estimées à 202 milliards de dollars par an, annulent de plus en plus les acquis du développement pour les femmes et les filles.

6. Dans un contexte général marqué par des restrictions budgétaires et des mesures d'austérité, ces obstacles, aussi décourageants soient-ils, ont affermi la détermination mondiale. ONU-Femmes et ses partenaires du monde entier ont intensifié leurs efforts conjoints pour préserver les droits des femmes, réduire le bilan des conflits et des crises, et accélérer l'atteinte des objectifs de développement durable. Avec des investissements de près de 2,35 milliards de dollars dans 135 pays entre 2022 et 2025 (638,4 millions de dollars dans 115 pays et territoires en 2025), ONU-Femmes a continué de protéger les acquis normatifs, traduit les engagements mondiaux en programmes ayant un impact positif concret sur la vie des femmes et des filles, y compris celles qui sont le plus durement touchées, et mobilisé l'ensemble du système des Nations Unies pour produire davantage de résultats en matière d'égalité des sexes.
7. Ce rapport rend compte des avancées significatives réalisées au cours des quatre dernières années en faveur de la concrétisation de l'engagement mondial durable en faveur des droits des femmes. L'égalité pour toutes les femmes et les filles reste néanmoins un objectif inachevé, qui appelle des investissements urgents et durables. Le Plan stratégique d'ONU-Femmes pour la période 2026-2029 vise à répondre à cet impératif en affinant l'orientation, la cohérence et les objectifs de l'Entité, et en la positionnant de sorte qu'elle puisse continuer à travailler avec un large éventail de partenaires pour remplir efficacement son mandat. Ancré dans un contexte mondial dynamique et aligné sur le programme de réforme ONU80, ce plan propose une démarche audacieuse pour insuffler un nouvel élan vers la réalisation des objectifs de développement durable d'ici 2030 et faire de l'égalité des sexes ainsi que de l'autonomisation et des droits des femmes une réalité dans le monde entier.

II. Principaux résultats du Plan stratégique pour la période 2022-2025

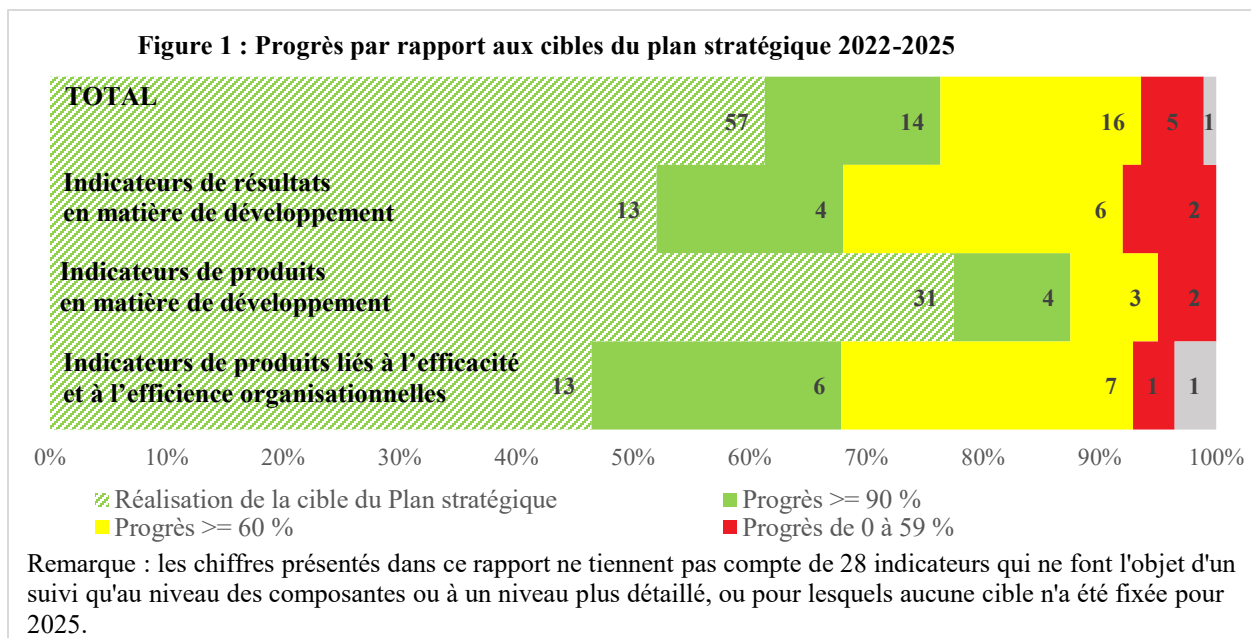
8. Dans ce contexte difficile, ONU-Femmes a fait progresser les droits des femmes à l'échelle mondiale en créant des environnements plus favorables pour garantir une meilleure protection juridique des femmes et des filles, en soutenant et en finançant les organisations de femmes issues de la société civile et en obtenant des résultats concrets grâce à des programmes destinés à des millions de femmes et de filles dans le monde. Une sélection des principaux résultats multithématiques du Plan stratégique pour la période 2022-2025 est présentée ci-dessous.

 ONU-Femmes a travaillé avec succès avec des partenaires nationaux pour renforcer l'environnement juridique et politique protégeant les droits de 3,1 milliards de femmes et de filles dans 110 pays.	 394 lois ont été adoptées, révisées ou abrogées afin de mieux promouvoir et protéger les droits des femmes et des filles, conformément aux normes internationales, dont 99 concernant l'autonomisation économique des femmes et 21 leur participation à la vie politique.
 Plus de 18 300 organisations dans 100 pays ont renforcé leurs capacités à fournir des biens, des services et des ressources de qualité aux	 78 pays ont adopté 732 politiques, stratégies et plans multisectoriels nationaux et locaux tenant compte de la dimension de genre et abordant des

femmes dans le continuum humanitaire-développement-paix.	questions telles que l'égalité de rémunération, l'économie des soins, la violence à l'égard des femmes, l'environnement et le changement climatique, ainsi que les femmes et la paix et la sécurité, ce qui peut potentiellement bénéficier à 2,9 milliards de femmes et de filles.
 Plus de 285,2 millions de dollars ont été versés à des organisations de la société civile, ainsi qu'à des organisations et réseaux locaux dirigés par des femmes, qui sont les piliers de sociétés ouvertes et démocratiques, ainsi que d'interventions humanitaires inclusives et de processus de consolidation de la paix. Dans 128 pays, plus de 10 300 organisations de ce type ont renforcé leurs capacités de leadership, et plus de 11 400 processus et mécanismes ont été mis en place pour leur permettre de participer pleinement et en toute sécurité à la prise de décisions.	 Plus de 14 millions de femmes et de filles ont eu accès à des services, des biens, des ressources et/ou des informations, dont 7,4 millions dans des contextes humanitaires et de crise, en partenariat étroit avec le système des Nations Unies, les acteurs nationaux et les organisations dirigées par des femmes
 34 pays ont adopté des stratégies de prévention de la violence à l'égard des femmes pour la première fois, renforçant ainsi la protection de près de 1,3 milliard de femmes et de filles. Ces efforts contribuent à faire progresser les indicateurs 5.2.1 et 5.2.2 des ODD, qui visent à réduire la proportion de femmes et de filles victimes de violences physiques, sexuelles ou psychologiques.	 Le nombre de plans d'action nationaux sur les femmes et la paix et la sécurité a considérablement augmenté, avec 556,2 millions de femmes et de filles qui devraient bénéficier de 36 plans nouvellement adoptés comprenant des indicateurs de suivi, portant ainsi à 117 le nombre de pays et territoires mettant en œuvre des plans visant à prévenir et à réduire les effets dévastateurs des conflits sur les communautés.
 Le nombre d'équipes de pays de l'ONU ayant établi des rapports sur l'UNCT-SWAP a augmenté de 105 % depuis 2021, renforçant la responsabilité du système des Nations Unies envers les femmes et les filles.	 Le nombre d'entreprises privées qui se sont engagées à promouvoir des pratiques commerciales favorisant l'autonomisation des femmes en adoptant les Principes d'autonomisation des femmes a augmenté de 98 %.

III. Performances dans les domaines d'impact

9. Tout au long du Plan stratégique pour la période 2022-2025, ONU-Femmes a soutenu 135 pays et territoires pour faire progresser l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes. ONU-Femmes a obtenu de bons résultats (atteignant au moins 90 % de la cible du Plan stratégique d'ONU-Femmes) pour 88 % des indicateurs dont les données sont disponibles au niveau des indicateurs de produits en matière de développement (figure 1). Au total, 61 % des indicateurs ont atteint la cible visée dans le Plan stratégique pour la période 2022-2025.



10. Sauf indication contraire, tous les résultats sont présentés de manière cumulative, sur toute la durée du Plan stratégique pour la période 2022-2025 ; tous les exemples de pays et autres exemples illustratifs sont tirés des résultats obtenus en 2025.

A. Impact 1 : gouvernance et participation à la vie publique



**Total des dépenses pour la
période 2022–2025 : 315 millions
de dollars
2025 : 82 millions de dollars**

11. La gouvernance tenant compte des questions de genre et la participation égale dépendent de la transformation des systèmes de gouvernance afin qu'ils soient responsables, financés et pleinement inclusifs à l'égard des femmes et des filles à tous les niveaux. Il est essentiel de mettre en place de solides systèmes de suivi des investissements en faveur de l'égalité des sexes pour transformer les engagements politiques en actions. Entre 2022 et 2025, avec le soutien d'ONU-Femmes, le nombre de pays faisant état de systèmes de gestion des finances publiques tenant compte des questions de genre est passé de 105 à 123 (indicateur 5.c.1 des ODD).
12. Il demeure essentiel de disposer d'un environnement juridique favorable pour permettre aux femmes de participer pleinement et équitablement au leadership et à la gouvernance. Entre 2022 et 2025, ONU-Femmes a aidé 46 pays à lutter contre les lois discriminatoires. Au total, 69 réformes ont été menées au cours de la seule année 2025, notamment dans le cadre de la Plateforme pour la justice de genre, un partenariat avec le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD).
13. L'aide directe s'est traduite par l'adoption de quotas de genre dans la législation ou par la modification des objectifs de quotas dans neuf pays, ce qui a entraîné une augmentation moyenne de la représentation des femmes au parlement de 10 points de pourcentage dans quatre pays. Dans plus de 40 pays, ONU-Femmes a également soutenu l'élaboration et la mise en œuvre de plus de 192 initiatives (73 en 2025) pour lutter contre la violence à l'égard des femmes en politique, ce qui a donné lieu à des réformes juridiques et politiques et à la création d'environnements plus sûrs pour la participation des femmes à la vie politique.
14. Les lois, politiques et pratiques discriminatoires continuent de compromettre l'efficacité des mesures de prévention et de riposte au VIH ciblant les femmes et les filles. En 2024, 4 000 adolescentes et jeunes femmes ont contracté le VIH chaque semaine (indicateur 3.3.1 des ODD), dont 3 300 rien qu'en Afrique subsaharienne. Entre 2022 et 2025, ONU-Femmes, en collaboration avec les coparrains et partenaires du Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida, a permis de faire progresser les programmes de lutte contre le VIH tenant compte des questions de genre dans 52 pays. Les réformes qui en ont résulté comprennent l'interdiction de la stérilisation forcée des femmes vivant avec le VIH en **Indonésie** et la dépénalisation de la transmission du VIH au **Zimbabwe**.
15. À l'avenir, ONU-Femmes continuera à donner la priorité au leadership des femmes et à garantir leur participation pleine, égale et significative à la prise de décision, moteur essentiel de l'égalité des sexes. L'Entité consolidera ses travaux sur les droits humains, la non-discrimination et l'état de droit, et fera progresser le financement de l'égalité des sexes en tant que fondement de la réalisation des droits des femmes.

B. Impact 2 : autonomisation économique des femmes



**Total des dépenses
pour la période 2022–2025 :
295 millions de dollars
2025 : 81 millions de dollars**

16. Au début du Plan stratégique pour la période 2022-2025, les conséquences de la pandémie de COVID-19 avaient exacerbé les lacunes des systèmes de protection sociale et de prise en charge, tandis que les crises en cascade et cumulées qui ont suivi ont encore creusé les inégalités structurelles pour les femmes et les filles.
17. La Stratégie d'autonomisation économique des femmes de l'Entité a fourni l'architecture d'un changement multisectoriel fondé sur les droits, de la transformation des systèmes de soins et de la promotion de l'emploi décent à l'adoption d'une action climatique tenant compte des questions de genre, ancrée dans la réforme de la politique macroéconomique et le travail sur le financement de l'égalité des sexes. Dans 50 pays, ONU-Femmes a soutenu l'adoption de plus de 230 lois, politiques et stratégies multisectorielles (66 en 2025) qui ont renforcé les droits économiques des femmes, élargissant leur accès à un emploi décent, à des activités génératrices de revenus, à une agriculture résiliente face aux changements climatiques et à des systèmes de soins.
18. Grâce au soutien et aux programmes d'ONU-Femmes, plus de 1,6 million de femmes (600 238 en 2025) ont pu accéder à des services, des biens, des ressources et/ou des informations essentiels à leur autonomie économique. Les femmes ont ainsi bénéficié d'une meilleure protection au travail, d'un meilleur accès aux marchés formels, et de possibilités d'entrepreneuriat ainsi que d'achats tenant compte des questions de genre. À l'échelle mondiale, dans le cadre des efforts en faveur d'une transition juste vers des économies vertes et bleues, ONU-Femmes a noué des partenariats multipartites et promu des cadres climatiques et environnementaux tenant compte des questions de genre qui ont soutenu le leadership, les moyens de subsistance, les droits et la résilience des femmes.
19. Entre 2022 et 2025, ONU-Femmes a contribué à élargir les cadres normatifs dans plus de 50 pays promouvant les systèmes de soins tenant compte des questions de genre comme des instruments essentiels pour que les femmes puissent exercer leurs droits économiques. Le soutien apporté aux États membres a conduit à l'adoption de la première résolution de l'Assemblée générale des Nations Unies sur l'économie des soins en 2025, plaçant ainsi les soins au cœur de la politique économique mondiale. Avec le soutien de l'Entité, la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes a adopté l'Engagement de Tlatelolco, établissant une décennie d'action (2025-2035) pour accélérer l'égalité des sexes et bâtir une société des soins dans toute la région. Dans cette dynamique, de vastes partenariats ont permis à 43 pays d'approuver le pacte birégional Union européenne-Amérique latine et Caraïbes sur les soins.
20. Les conditions d'une migration sûre et régulière se sont dégradées au cours de la période couverte par le Plan stratégique. En réponse, ONU-Femmes a renforcé les droits, les protections et les opportunités économiques des femmes migrantes en soutenant une mise en œuvre du Pacte mondial sur les migrations tenant compte des questions de genre. Elle a également contribué à ancrer l'égalité des sexes dans la gouvernance des migrations par l'intermédiaire du Réseau des Nations Unies sur les migrations.

21. Les résultats obtenus au cours de la période couverte par le Plan stratégique valident l'approche et la stratégie de l'Entité. Alors que s'amorce la dernière ligne droite pour atteindre les objectifs de développement durable, ONU-Femmes redoublera d'efforts, notamment par le biais d'un financement public et durable en faveur de l'égalité des sexes, pour parvenir à des économies résilientes où toutes les femmes jouissent de l'ensemble de leurs droits.

C. Impact 3 : mettre fin à la violence à l'égard des femmes



**Total des dépenses pour la
période 2022–2025 : 367 millions
de dollars
2025 : 94 millions de dollars**

22. La persistance inacceptable de la violence à des niveaux élevés met en évidence les obstacles systémiques au progrès et souligne l'urgence d'une action de plus grande envergure, coordonnée et fondée sur des données probantes. En collaboration avec les gouvernements, en coordonnant l'action du système des Nations Unies et en tirant parti de ses partenariats stratégiques avec les mouvements féministes, ONU-Femmes a soutenu des approches faisant appel à l'ensemble de la société pour prévenir la violence à l'égard des femmes et y mettre fin. Ces interventions ont privilégié la cohérence entre les lois et les politiques, les stratégies de prévention, les services centrés sur les survivantes et survivants, les données et le renforcement des mouvements.
23. Au cours de la période couverte par le Plan stratégique, ONU-Femmes a soutenu la mise en œuvre de cadres juridiques et politiques visant à mettre fin à la violence à l'égard des femmes, notamment 180 lois (32 en 2025) et 213 stratégies, politiques et plans d'action alignés sur les normes internationales (98 en 2025), créant ainsi un environnement plus propice à la réalisation des droits de près de 1,7 milliard de femmes et de filles. Quarante-trois pays ont bénéficié d'une aide pour élaborer ou mettre en œuvre des plans d'action ou des stratégies de prévention, tandis que le soutien aux services multisectoriels centrés sur les survivantes et survivants a augmenté dans 59 pays, couvrant les secteurs de la protection, de la justice et des affaires sociales. Les données sur les progrès accomplis dans la lutte contre la violence à l'égard des femmes ont été mises à jour pour 154 pays. L'Entité a également fait progresser la disponibilité des données et la mesure de la violence à l'égard des femmes, grâce à des projets pilotes innovants visant à quantifier les féminicides et la violence numérique, et à un soutien technique aux initiatives nationales de production de données dans 33 pays. L'établissement de normes visant à prévenir et à lutter contre la violence à l'égard des femmes et des filles facilitée par les technologies demeure une priorité absolue.
24. Des partenariats élargis avec les autorités locales, la société civile et le secteur privé ont été mis en place dans plus de 75 villes de 40 pays, notamment dans le cadre de l'initiative mondiale « Des villes sûres et des espaces publics sûrs ». L'action interorganisations concertée avec le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) et le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP) a été déterminante dans la lutte contre le mariage des enfants et les mutilations génitales féminines.
25. Le Réseau de haut niveau pour la prise en compte des questions de genre dans le cadre des activités de police compte désormais 22 États membres et met l'accent sur la lutte contre les

abus en ligne, tout en permettant une intégration plus poussée des services de justice pour soutenir les survivantes et survivants de violences. Le programme ACT de l'Union européenne et d'ONU-Femmes pour mettre fin aux violences à l'égard des femmes a permis de renforcer le leadership, les actions de plaidoyer et les capacités de 757 organisations de défense des droits des femmes, et de financer 60 d'entre elles. Grâce à un plaidoyer coordonné, 179 organisations de défense des droits des femmes ont contribué à façonner les résultats de 20 processus normatifs et politiques, tant mondiaux que régionaux, visant à mettre fin à la violence à l'égard des femmes et des filles, en renforçant la responsabilité et la prestation des services. Face aux nouvelles données mettant en évidence des lacunes juridiques, des déficits de financement et une montée du rejet numérique, y compris la violence facilitée par l'intelligence artificielle, ONU-Femmes collaborera avec ses partenaires pour renforcer la responsabilité, améliorer l'accès à la justice, promouvoir le changement institutionnel et lutter contre la misogynie en ligne, tout en protégeant les systèmes centrés sur les survivantes et survivants contre les menaces nouvelles et en constante évolution. Le soutien aux organisations de défense des droits des femmes, notamment par l'intermédiaire du Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies, afin de pérenniser les activités de plaidoyer et les opérations, restera un élément fondamental des travaux menés dans le cadre du nouveau Plan stratégique.

D. Impact 4 : femmes, paix et sécurité, action humanitaire et réduction des risques de catastrophe



**Total des dépenses pour la
période 2022–2025 : 496 millions
de dollars
2025 : 144 millions de dollars**

26. Les progrès en faveur des femmes et des filles sont particulièrement lents dans les pays et les zones touchés par des conflits et des crises, où elles sont confrontées à de graves conséquences lorsque les services essentiels s'effondrent et que les risques liés à la protection s'intensifient. Face à l'escalade des conflits et des crises, ainsi qu'aux retombées de la crise climatique, ONU-Femmes a considérablement renforcé ses actions en faveur de la paix, de la sécurité et de l'aide humanitaire.
27. L'Entité est intervenue dans 83 pays pour soutenir les efforts des femmes en faveur de la paix et de la sécurité, et pour amplifier leur voix et accroître leur pouvoir d'action. Entre 2022 et 2025, les partenariats conclus avec les États membres aux niveaux national, régional et mondial pour élaborer et mettre en œuvre des plans d'action nationaux ont abouti à l'adoption de 59 nouveaux plans (dont 36 comprenant des indicateurs de suivi), portant ainsi la couverture totale à 117 pays et territoires. ONU-Femmes a continué à assurer la direction de tous les mécanismes de coordination mondiaux et a renforcé la responsabilité à l'échelle du système sur les questions relatives aux femmes, à la paix et à la sécurité.
28. ONU-Femmes a apporté son soutien à l'analyse des questions de genre et à la prise de décision au sein du Conseil de sécurité, de la Commission de consolidation de la paix, du Comité contre le terrorisme et des organisations régionales. Entre 2022 et 2025, l'Entité a présenté au Conseil de sécurité des exposés fondés sur des données probantes concernant environ trois quarts des contextes figurant à son ordre du jour. Combinée aux réunions du Groupe d'experts informel du Conseil de sécurité sur les femmes, la paix et la sécurité, dont le secrétariat est assuré par ONU-Femmes, cette démarche a permis d'intégrer une formulation tenant compte de la dimension de genre dans 57 % des décisions du Conseil. En

partenariat avec le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH), l'Entité a contribué à renforcer la responsabilité face aux crimes commis contre les femmes et les filles dans les situations de conflit, en déployant 84 spécialistes du genre pour des enquêtes dans 21 contextes de conflit. Les partenariats avec le Département des opérations de paix et le Fonds pour l'initiative Elsie ont contribué à doubler le nombre de femmes en uniforme dans les opérations de maintien de la paix, améliorant ainsi l'efficacité opérationnelle des missions des Nations Unies.

29. Les nouvelles données et l'analyse des tendances produites par ONU-Femmes ont servi de base au plaidoyer en faveur de l'Engagement commun du Secrétaire général pour la participation des femmes aux processus de paix, renforçant ainsi l'engagement des États membres en faveur de l'inclusion des femmes. En partenariat avec le Département des affaires politiques et de la consolidation de la paix, ONU-Femmes a veillé à ce que la participation des femmes, les consultations de la société civile et l'expertise en matière de genre soient pleinement intégrées dans chaque processus de paix mené par les Nations Unies entre 2022 et 2025. Grâce aux efforts déployés en **Libye**, les femmes représentaient 35 % des délégués lors du dialogue structuré libyen de 2025. Au **Soudan**, ONU-Femmes a renforcé les compétences des femmes en matière de leadership, de médiation et de négociation et a soutenu un programme unifié de paix et de sécurité en vue des prochains processus politiques.
30. Les besoins humanitaires ont atteint des niveaux sans précédent en 2025, alors même que le financement de l'action humanitaire diminuait considérablement. En tant que membre du Comité permanent interorganisations, ONU-Femmes a redoublé d'efforts pour faire respecter les engagements en matière d'égalité des sexes dans le cadre de la nouvelle donne humanitaire, en plaidant pour que les femmes et les filles touchées par les crises continuent d'être considérées comme une priorité. En 2025, 73 % des besoins humanitaires et des plans d'intervention ont intégré des mesures en faveur de l'égalité des sexes portant sur les moyens de subsistance des femmes, la santé sexuelle et reproductive, et la violence fondée sur le genre, contre 54 % en 2021. Il reste toutefois des défis à relever pour donner la priorité à l'égalité des sexes dans la mise en œuvre.
31. ONU-Femmes a également veillé avec constance à garantir la participation des dirigeantes des groupes de femmes de première ligne, notamment en leur accordant un financement direct. En assurant la direction de plus de 90 % des groupes de travail sur le genre dans l'action humanitaire (GiHA) au niveau national en 2025 et du Groupe de référence pour les questions de genre du Comité permanent interorganisations au niveau mondial, ONU-Femmes a renforcé la pleine participation des femmes touchées par les crises dans la prise de décision humanitaire et l'accès des organisations locales dirigées par des femmes au financement de l'aide humanitaire. En 2024, près de 90 % des comités consultatifs des fonds de financement commun pour les pays comptaient au moins un membre d'une organisation dirigée par des femmes. En 2025, les organisations locales dirigées par des femmes en **Afghanistan** ont vu leur financement multiplié par 20 grâce au Fonds humanitaire pour l'Afghanistan. Ce résultat est le fruit de la coordination et du plaidoyer soutenus menés par ONU-Femmes en tant que co-responsable du groupe de travail GiHA et démontre l'impact qu'un leadership coordonné en matière d'égalité des sexes peut avoir à l'échelle du système.
32. Alors que les catastrophes ne cessent de s'intensifier, ONU-Femmes a soutenu l'adoption de lois, de politiques et de systèmes de réduction des risques de catastrophe tenant compte des questions de genre dans 44 pays, au bénéfice de 2,44 milliards de femmes et de filles. Le renforcement de la collaboration avec plus de 1 600 organisations de femmes et 49 entités des Nations Unies a permis de faire progresser la préparation inclusive ainsi que les systèmes d'alerte précoce et de relèvement.

33. Face à la multiplication et à l'aggravation des conflits armés et des urgences humanitaires, le nouveau Plan stratégique continue de donner la priorité aux femmes, à la paix et à la sécurité, ainsi qu'à l'action humanitaire.

Femmes touchées par les conflits et les crises

En tant qu'entité cheffe de file du système des Nations Unies pour les questions relatives aux femmes, à la paix et à la sécurité, et guidée par sa Stratégie humanitaire 2022–2025 et ses Principaux engagements institutionnels pour l'action humanitaire lancés en 2025, ONU-Femmes appuie son travail sur des partenariats avec les États membres, les entités des Nations Unies et les organisations de défense des droits des femmes. Grâce à cette approche globale, l'Entité contribue à faire progresser la paix, la sécurité et l'action humanitaire tenant compte des questions de genre dans le cadre du continuum humanitaire-développement-paix.

Au cours de la période couverte par le Plan stratégique, plus de 2,5 millions de femmes et de filles touchées par une crise (sur près de 3 millions de personnes aidées) ont eu accès à des services de protection, à une aide financière et à des moyens de subsistance dans des contextes humanitaires et d'action pour les réfugiés, notamment **en Afghanistan, au Bangladesh, en République centrafricaine, en République démocratique du Congo, en Haïti, au Liban, au Niger, dans l'État de Palestine et au Soudan.**

Dans la région des **Grands Lacs**, un travail de plaidoyer à long terme, un soutien technique et des partenariats avec des organisations régionales et des missions politiques des Nations Unies ont permis de porter la représentation des femmes à 40 % des membres de l'équipe de médiation dirigée par l'Union africaine pour le processus concernant l'est de la République démocratique du Congo en 2025. Les femmes de la **République démocratique du Congo** ont ensuite participé aux consultations régionales sur la protection, le relèvement et l'accès à la justice.

ONU-Femmes gère son portefeuille d'activités le plus vaste en **Afghanistan**, où elle mène à bien ses missions dans l'un des contextes les plus extrêmes et restrictifs au monde en matière de droits des femmes. En 2025, ONU-Femmes a contribué à préserver l'accès à des services vitaux pour plus de 350 000 femmes et filles. Des investissements de 3,47 millions de dollars ont directement renforcé 191 organisations locales dirigées par des femmes, élargissant leur portée, leur résilience et leurs capacités institutionnelles. Ce financement flexible a comblé une lacune critique pour un mouvement de femmes disposant de moyens limités. L'Entité a également mis en avant les priorités des femmes afghanes dans les processus politiques et diplomatiques internationaux, y compris le processus de Doha, en veillant à ce que les voix des femmes éclairent les dialogues politiques et la prise de décisions.

Dans l'**État de Palestine**, ONU-Femmes et plus de 25 organisations locales ont aidé plus de 323 000 personnes (dont 252 000 femmes et filles) en leur fournissant des services directs, notamment en matière de protection, d'aide financière, de soutien aux moyens de subsistance et de distribution d'articles de première nécessité.

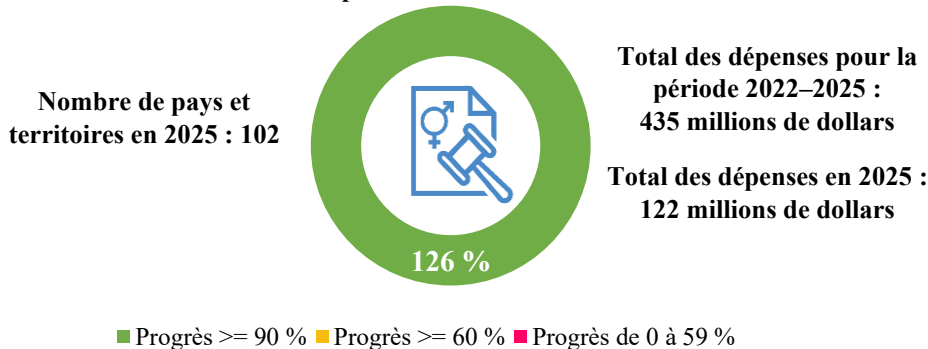
En **République arabe syrienne**, ONU-Femmes a travaillé avec le gouvernement pour renforcer la participation des femmes à la transition du pays. Elle a soutenu les femmes occupant des postes de direction au sein des institutions nationales et a promu les droits des femmes dans les cadres constitutionnels et politiques, s'appuyant sur ses efforts de longue

date en faveur de la paix, notamment par l'intermédiaire du Comité consultatif des femmes. En partenariat avec la société civile syrienne, ONU-Femmes a également contribué à la mise en place d'une plateforme de 110 organisations dirigées par des femmes qui fournissent des services humanitaires dans tout le pays.

IV. Performances au regard des sept résultats systémiques

A. Résultat 1 : des cadres normatifs mondiaux et des lois, politiques et institutions tenant compte des questions de genre

Figure 2 : progrès moyen par rapport aux étapes clés pour la période 2022–2025



34. ONU-Femmes joue un rôle essentiel de coordination pour consolider et faire progresser l'architecture normative mondiale en faveur de l'égalité des sexes et pour transposer les engagements mondiaux en cadres juridiques et politiques au niveau national. Le taux moyen de réalisation des produits pour ce domaine d'activité était de 126 % entre 2022 et 2025 (131 % en 2025).
35. Dans le cadre de son rôle de secrétariat de la Commission de la condition de la femme, entre 2022 et 2025, ONU-Femmes a fourni un soutien technique pour faciliter le consensus sur les conclusions convenues annuelles et la Déclaration politique de Beijing+30. Les documents relatifs aux résultats comprenaient des avancées importantes telles que la reconnaissance renforcée des liens entre l'égalité des sexes et le changement climatique, le rôle central des femmes et des filles dans les discussions sur le financement du développement, le rôle des femmes et des filles dans les sciences, les technologies, l'ingénierie et les mathématiques, et les formes émergentes de violence fondée sur le genre liées à la technologie.
36. Dans un contexte multilatéral de plus en plus complexe, les accords normatifs mondiaux de 2025 ont reflété à la fois l'importance centrale que continuait de revêtir l'égalité des sexes

et l'engagement généralisé des États membres. Lors de la soixante-neuvième session de la Commission de la condition de la femme, ONU-Femmes a mobilisé la coopération multilatérale et soutenu l'action féministe en appuyant l'adoption, par consensus, d'une déclaration politique ambitieuse. Les États membres ont pris 205 engagements dans le cadre du programme d'action Beijing+30, ce qui témoigne d'un soutien résolu en faveur de l'égalité des sexes et d'un engagement à agir malgré la grande précarité qui caractérise la période actuelle. Un engagement continu et coordonné est nécessaire pour protéger les engagements mondiaux et faire avancer un programme tourné vers l'avenir, réactif, inclusif et prêt à produire des résultats pour toutes les femmes et les filles.

37. Au total, 45 % des résolutions de l'Assemblée générale et 82 % des résolutions du Conseil des droits de l'homme ont intégré des considérations relatives aux questions de genre, y compris dans des domaines émergents tels que la place des femmes dans la diplomatie, la politique étrangère ou encore l'économie des soins. Au Conseil de sécurité, 52,3 % des résolutions intégraient une formulation relative aux femmes, à la paix et à la sécurité.
38. Un partenariat entre ONU-Femmes, le Groupe de la Banque mondiale et l'Organisation de coopération et de développement économiques a soutenu 131 pays pour communiquer des données sur l'indicateur 5.1.1 des ODD, contre 120 en 2023, ce qui témoigne d'une participation croissante au suivi mondial des cadres juridiques en faveur de l'égalité des sexes.
39. ONU-Femmes a soutenu l'adoption ou la modification de 394 lois visant à faire progresser l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (69 en 2025), un résultat remarquable dans un contexte de changement des priorités mondiales et de réduction des financements. La législation nouvellement adoptée en **Albanie** a renforcé la protection contre la violence et a ouvert de nouvelles perspectives pour la participation des femmes à la vie politique. En **Tunisie**, l'insertion économique et la protection sociale des travailleuses agricoles ont été renforcées par l'adoption d'un Plan d'action stratégique pour l'autonomisation économique et sociale des femmes et des filles dans les zones rurales à l'horizon 2030.
40. L'adoption de 13 nouveaux cadres juridiques et politiques a favorisé l'équilibre entre les sexes dans les élections et les organes de décision (3 en 2025), notamment en **Équateur** où le code électoral modifié impose la parité entre les sexes, la proportionnalité électorale et des mesures de prévention de la violence à l'égard des femmes en politique. L'Entité a aidé les partenaires nationaux de 20 pays à renforcer les lois et politiques électorales pour atteindre la parité et a formé plus de 19 000 femmes dirigeantes, candidates et titulaires de mandats issues de différents horizons, y compris des femmes jeunes, autochtones, déplacées et/ou en situation de handicap, afin d'améliorer leurs compétences en leadership.
41. Un soutien technique continu a permis de renforcer les capacités des partenaires, de générer des données et d'élargir la collaboration entre les différentes parties prenantes. Entre 2022 et 2025, ONU-Femmes a renforcé les capacités de 36 pays afin d'intégrer des mesures tenant compte des questions de genre dans les programmes de lutte contre le VIH (20 en 2025). Au **Lesotho**, l'intégration de mesures d'autonomisation économique et de protection sociale dans les programmes de prévention du VIH a permis de s'attaquer aux facteurs structurels de la propagation du VIH chez les adolescentes et les jeunes femmes. Dans un contexte de rétrécissement notable de l'espace civique, l'Entité s'est fortement investie dans le rapprochement de la société civile et des gouvernements, en organisant 3 596 dialogues multipartites (837 en 2025).
42. ONU-Femmes a continué à jouer un rôle de premier plan au sein des équipes de pays de l'ONU pour faire progresser la mise en œuvre de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDEF), notamment en ce qui concerne

les Recommandations générales, pour lesquelles ONU-Femmes a apporté son soutien lors des consultations et de la rédaction. L'Entité a renforcé l'alignement de l'ensemble du système des Nations Unies sur la CEDEF, avec 99 % des équipes de pays de l'ONU qui soumettent des rapports depuis 2022, renforçant ainsi la responsabilité en matière de droits des femmes.

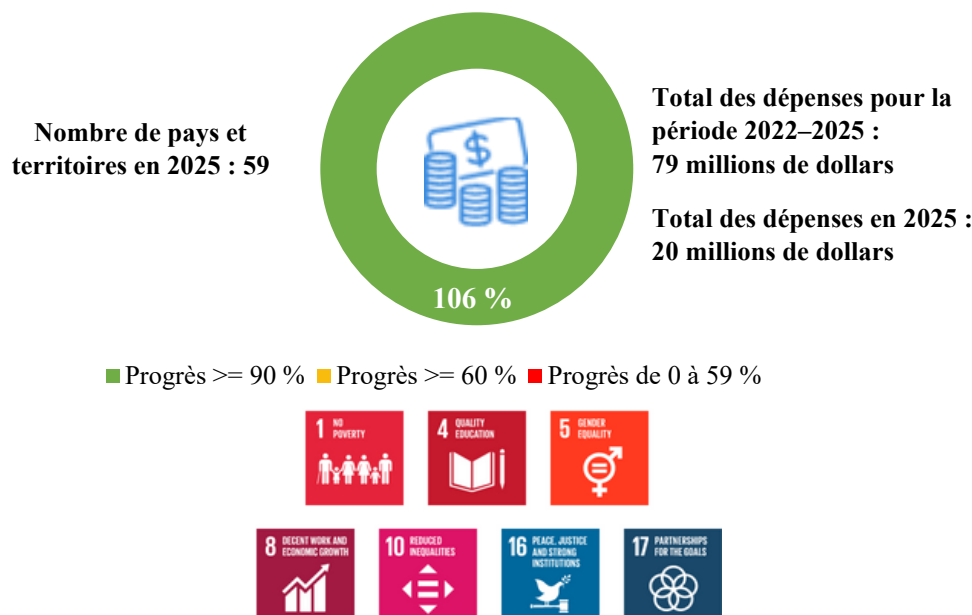
43. Dans un contexte caractérisé par des contraintes financières, des clivages politiques et une intensification des efforts visant à démanteler les protections juridiques, le travail d'ONU-Femmes sur les lois, les politiques et les institutions tenant compte des questions de genre continuera de soutenir et de stimuler les progrès dans tous les domaines d'impact de son Plan stratégique pour la période 2026-2029.

Soutenir les engagements normatifs mondiaux en matière d'égalité des sexes et de droits des femmes

Entre 2022 et 2025, l'orientation technique spécialisée fournie par ONU-Femmes a permis d'intégrer systématiquement les perspectives de genre dans les résultats intergouvernementaux. Ce soutien a permis d'ancrer les négociations dans des engagements de longue date, de préserver les acquis normatifs existants et de faire progresser l'égalité des sexes dans des domaines clés, notamment la paix et la sécurité, le développement, les droits humains et la gouvernance environnementale. Au cours de cette période, les États membres ont réaffirmé leurs engagements par des résultats solides et tournés vers l'avenir en matière d'égalité des sexes à l'Assemblée générale, au Conseil économique et social, au Conseil des droits de l'homme et au Conseil de sécurité. Cela a souligné l'importance de maintenir un engagement collectif dans un contexte géopolitique de plus en plus complexe.

B. Résultat 2 : financement de l'égalité des sexes

Figure 3 : progrès moyen par rapport aux étapes clés pour la période 2022–2025

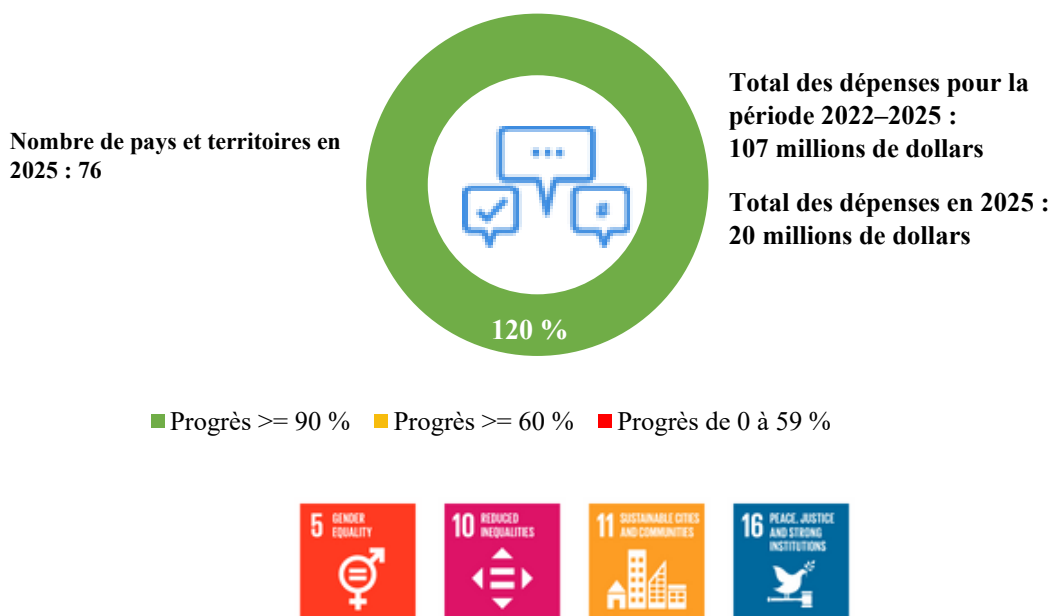


43. Entre 2022 et 2025, le déficit de financement du développement s'est creusé, compromettant les progrès accomplis dans l'atteinte de tous les objectifs de développement durable. Les conseils techniques d'ONU-Femmes en vue de la quatrième Conférence internationale sur le financement du développement ont permis de soutenir un document final, l'*Engagement de Séville*, qui contient des engagements en faveur d'une budgétisation tenant compte des questions de genre, d'une fiscalité progressive et de l'économie des soins.
44. Entre 2022 et 2025, ONU-Femmes a atteint la plupart des cibles liées au financement de l'égalité des sexes, avec un taux moyen de réalisation des produits de 106 % (96 % en 2025). En 2025, des initiatives régionales en matière de politique fiscale tenant compte des questions de genre ont permis de renforcer les capacités de 327 partenaires en Europe et en Asie centrale, ainsi qu'en Afrique subsaharienne. En **Éthiopie**, la budgétisation tenant compte des questions de genre, intégrée au cycle budgétaire 2025-2026, a permis de financer la vaccination de huit millions de filles contre le papillomavirus humain, des services de santé reproductive, des formations agricoles pour les femmes et 86 000 certificats d'exploitation des terres pour des familles dirigées par des femmes. La réforme du budget fédéral au **Mexique** a intégré la budgétisation tenant compte des questions de genre dans les normes de gestion des finances publiques, tandis que la loi de finances de l'État pour 2025 au **Viet Nam** a fait de l'égalité des sexes un principe budgétaire obligatoire.
45. Au cours de la période couverte par le Plan stratégique, ONU-Femmes a continué à soutenir les cadres de financement nationaux qui font progresser l'égalité des sexes. En 2025, huit pays ont intégré des cibles liées à l'égalité des sexes dans leurs cadres de financement nationaux, et cinq gouvernements ont mené des évaluations du financement en matière d'égalité des sexes. La stratégie d'inclusion financière au **Cambodge** a introduit des mesures visant à réduire les inégalités entre les sexes en matière d'accès aux services financiers. En **Albanie**, le budget pour l'année 2025 a fixé des cibles en matière d'égalité des sexes pour un montant total représentant 9,1 % des dépenses publiques afin de soutenir l'emploi de

- 8 000 mères, de financer 17 000 dépistages du cancer et de délivrer 2 900 ordonnances de protection.
46. Grâce au soutien apporté par ONU-Femmes à 499 partenaires pour qu'ils appliquent des outils de budgétisation tenant compte des questions de genre tout au long du cycle budgétaire, 8,4 % des budgets nationaux en moyenne ont été consacrés à l'égalité des sexes dans 11 pays en 2025. En **Ukraine**, 75 entités publiques nationales et infranationales ont intégré l'analyse des questions de genre dans les efforts de relèvement. La **Jordanie** a lancé une plateforme de suivi des dotations financières en faveur de l'égalité des sexes.
 47. Dans un contexte caractérisé par une diminution des ressources, ONU-Femmes a élargi ses partenariats avec le secteur privé et les institutions financières internationales, tout en renforçant son engagement en faveur de la finance durable. Plus de 1 400 nouveaux instruments de financement assortis d'objectifs en matière d'égalité des sexes ont été recensés à l'échelle mondiale par les bases de données des marchés de capitaux (845 en 2025), ce qui témoigne d'une plus grande transparence sur les marchés internationaux des obligations durables. Dans 31 pays, ONU-Femmes a soutenu l'introduction de 154 outils innovants pour intégrer les objectifs liés à l'égalité des sexes dans les systèmes financiers (83 en 2025). Parmi les exemples notables, on peut citer les cadres de financement durable en **Colombie** et en **Égypte**, les cadres environnementaux, sociaux et de gouvernance en **Chine**, un cadre national d'investissement tenant compte de la dimension de genre en **Géorgie** et les fonds pour l'énergie propre en **Uruguay** et au **Vanuatu**.
 48. Tout au long de la période couverte par le Plan stratégique, ONU-Femmes a travaillé avec le Fonds du Secrétaire général pour la consolidation de la paix afin de s'assurer que les fonds affectés à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes dépassaient l'objectif annuel de 30 % fixé par le Fonds. Toutefois, en raison de la baisse globale des financements, ces dotations sont passées de 47 % en 2022 à 38 % en 2025. Les contributions de l'Entité à la conception de l'*Initiative de promotion de l'égalité des sexes 2.0* du Fonds ont permis d'améliorer le ciblage grâce à une approche locale donnant la priorité aux organisations de la société civile dirigées par des femmes et incluant des jeunes. Des projets pilotes menés par ONU-Femmes sont actuellement en cours en **République centrafricaine**, en **Colombie**, en **République démocratique du Congo**, au **Guatemala**, en **Haïti** et au **Niger**.
 49. Dans un contexte de pression sans précédent sur le financement du développement, ONU-Femmes continuera, dans le cadre de son nouveau Plan stratégique, à collaborer avec les institutions nationales afin de renforcer le financement de l'égalité des sexes au moyen de mécanismes publics et privés, considérés comme l'un des principaux moteurs du développement durable.

C. Résultat 3 : des normes sociales positives, notamment grâce à la mobilisation des hommes et des garçons

Figure 4 : progrès moyen par rapport aux étapes clés pour la période 2022–2025



50. Les normes discriminatoires, définies comme les règles, les normes et les pratiques qui dictent les relations entre les personnes et les institutions sociales de l'État, du marché, de la communauté et de la famille, constituent un obstacle majeur à l'égalité des sexes. En veillant à ce que les institutions rendent des comptes quant à la promotion de normes et de pratiques non discriminatoires au sein des communautés et des organisations, ONU-Femmes a atteint un taux moyen de réalisation des produits de 120 % entre 2022 et 2025 (106 % en 2025).
51. Les programmes d'ONU-Femmes ont favorisé la transformation des masculinités patriarcales au cours de la période couverte par le Plan stratégique. Deux initiatives régionales couvrant 12 pays des États arabes et de la région Europe et Asie centrale ont encouragé la participation des hommes aux soins prodigués aux membres de la famille grâce à des interventions coordonnées au niveau communautaire et organisationnel, menées en parallèle de réformes politiques et juridiques.
52. L'engagement normatif constant de l'Entité, son assistance technique et ses partenariats ont soutenu les réformes institutionnelles visant à mettre fin aux normes et pratiques organisationnelles discriminatoires dans 847 entités des secteurs public et privé (196 en 2025). En **Chine**, ONU-Femmes a travaillé avec la Cour populaire suprême pour élaborer des cas types visant à renforcer la prise de décision tenant compte des questions de genre dans les affaires de violence domestique et pour former plus de 80 juges, praticiennes et praticiens judiciaires sur la CEDEF et les pratiques judiciaires centrées sur les survivantes et les survivants. S'appuyant sur un partenariat de longue date avec ONU-Femmes, la Fédération **fidjienne** de rugby a adopté une politique de protection visant à lutter contre la discrimination fondée sur le genre, ainsi qu'à protéger les joueuses et les joueurs contre l'exploitation

sexuelle, les abus et le harcèlement. Au **Honduras**, les institutions publiques ont créé des salles d'allaitement et mis en place des services de garde d'enfants. En **Libye**, ONU-Femmes a mené un dialogue structuré pour contester les normes qui tolèrent la violence à l'encontre des femmes en politique, qui a abouti à l'adoption d'un code de conduite destiné à prévenir la violence électorale à leur rencontre.

53. Avec les partenaires des Nations Unies, ONU-Femmes a aidé 34 pays (2 en 2025) à adopter des stratégies globales et coordonnées pour prévenir la violence à l'égard des femmes, comprenant des mesures spécifiques destinées à transformer les normes sociales. Au **Malawi**, la collaboration avec les chefs traditionnels et religieux, la police et les communautés a permis d'annuler 1 893 mariages d'enfants et d'aider les filles à retourner à l'école.
54. ONU-Femmes a apporté un soutien financier et technique à 484 initiatives communautaires (121 en 2025), notamment grâce au Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies, afin de remettre en question les normes sociales discriminatoires. Au **Nigéria** et au **Kenya**, les cadres juridiques et programmatiques ont amélioré la protection numérique et plus de 10 000 filles ont bénéficié d'outils et de formations visant à prévenir et à lutter contre la violence fondée sur le genre facilitée par la technologie.
55. À la fin de la période couverte par le Plan stratégique, ONU-Femmes s'était affirmée comme l'une des principales voix mondiales en matière de transformation des normes sociales discriminatoires, notamment à travers la publication d'un cadre novateur intitulé « *Ideologies, Institutions and Power: Addressing Discriminatory Social Norms* ». Fondé sur des recherches originales menées dans les pays du Sud sur les mécanismes du changement et sur une analyse féministe, ce cadre propose trois processus de changement : transformer les récits discriminatoires, mettre en œuvre des changements matériels dans la vie des femmes et des filles, et renforcer les contre-pouvoirs par l'intermédiaire des coalitions exigeant le changement.
56. Forts des enseignements tirés au cours des quatre années de mise en œuvre et de son nouveau cadre, ONU-Femmes a intégré une approche institutionnelle visant à transformer les normes sociales discriminatoires dans son nouveau Plan stratégique, notamment en utilisant le sport comme un puissant vecteur de transformation des normes sociales.

Droits humains et non-discrimination

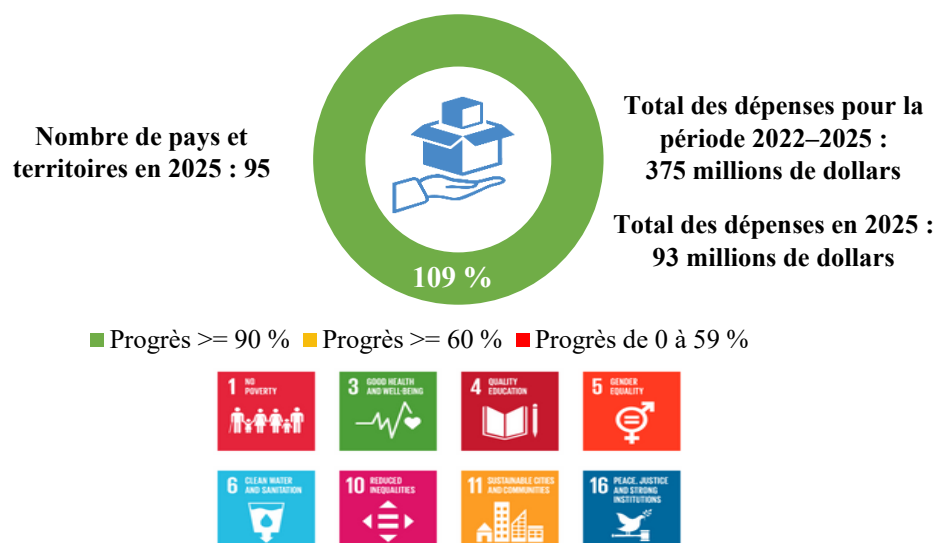
En 2025, ONU-Femmes a approfondi ses efforts pour promouvoir les droits fondamentaux de toutes les femmes et de toutes les filles, et pour éliminer les discriminations. L'Entité a renforcé les capacités à faire respecter les normes internationales en matière d'égalité des sexes, a soutenu l'abrogation des lois discriminatoires et a travaillé avec le HCDH pour coordonner les rapports sur les droits humains au niveau national. Grâce aux programmes, à l'engagement politique et à une collaboration étroite avec les mécanismes intergouvernementaux et de défense des droits humains, l'Entité a aidé les États membres à renforcer leurs cadres juridiques et politiques pour les aligner sur les normes internationales, à élargir l'accès à la justice (un thème prioritaire de la soixante-dixième session de la Commission de la condition de la femme) et à s'acquitter de leur obligation de ne laisser personne de côté.

- **Brésil** : institutionnalisation d'approches intersectionnelles dans les politiques d'égalité des sexes, les rendant plus sensibles aux femmes d'ascendance africaine et autochtones.

- **Cambodge** : réforme des achats dans le cadre du Programme national de réforme de la gestion des finances publiques visant à élargir les opportunités pour les entreprises détenues par des femmes et des jeunes.
- **Éthiopie** : soutien aux réformes juridiques visant à faire respecter les droits économiques liés à la terre des femmes vivant en milieu rural et des femmes déplacées.
- **Fidji** : mise en place de systèmes d'alerte précoce intégrés dans le cadre de la gestion des catastrophes, destinés aux personnes les plus exposées.
- **Amérique latine et Caraïbes** : promotion de la CEDEF pour faire progresser les droits sexuels et reproductifs des femmes autochtones à travers des politiques de santé interculturelles et fondées sur les droits, et la reconnaissance par la Cour interaméricaine des droits de l'homme du droit aux soins en tant que droit humain autonome.
- **Philippines** : convocation de la première plateforme nationale pour les femmes vivant avec le VIH, qui a permis d'identifier les obstacles à la mise en place de programmes fondés sur les droits.
- **Ukraine** : intégration des droits des personnes LGBTIQ+ dans les stratégies humanitaires ; facilitation des dialogues avec les détenteurs d'obligations ; et renforcement des capacités de la société civile.

D. Résultat 4 : accès équitable des femmes aux services, aux biens et aux ressources

Figure 5 : progrès moyen par rapport aux étapes clés pour la période 2022–2025



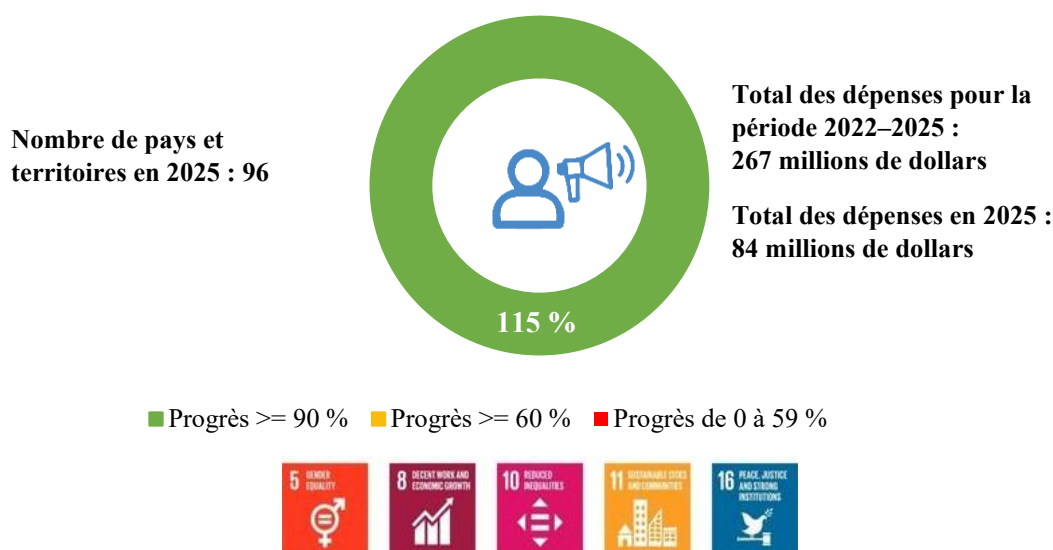
57. Au cours de la période couverte par le Plan stratégique, ONU-Femmes a impulsé des changements systémiques pour permettre aux femmes et aux filles d'accéder équitablement aux services, aux biens et aux ressources essentiels à leurs moyens de subsistance et à leur bien-être. Avec un taux de réalisation des produits moyen de 109 % entre 2022 et 2025

- (85 % en 2025), l'Entité a constamment atteint ou dépassé la plupart des cibles du Plan stratégique.
58. Plus de 14 millions de femmes et de filles (plus de 2,9 millions en 2025) ont eu accès à des services, des biens, des ressources et des informations, dont 7,4 millions dans des situations de crise (1,9 million en 2025). Cela comprenait, dans 63 pays (28 en 2025), des femmes et des filles victimes de violence ou de discrimination, y compris celles confrontées à des formes de discrimination multiples et croisées, qui ont bénéficié d'interventions multisectorielles renforcées en matière de lutte contre la violence, de réponse aux crises et de relèvement, de systèmes de soins, ainsi que d'emploi décent et d'entrepreneuriat pour les femmes. Le soutien d'ONU-Femmes, fourni avec des parties prenantes nationales, des partenaires des Nations Unies, des réseaux communautaires et des organisations dirigées par des femmes, a permis d'élargir les mécanismes de coordination multisectorielle, d'améliorer le suivi des ressources publiques destinées à la protection sociale et aux services de soins, et de renforcer les capacités des institutions nationales et de la société civile, y compris des organisations dirigées par des femmes.
 59. Dans les domaines de la protection, des moyens de subsistance, de l'aide juridique et de la résilience économique, les résultats ont reflété la capacité unique d'ONU-Femmes à atteindre les femmes dont les besoins sont les plus pressants. En 2025, on estime que 10 534 femmes ont eu accès à une aide humanitaire vitale et à des services de protection contre la violence fondée sur le genre en **Côte d'Ivoire**. Plus de 174 000 personnes, principalement des femmes et des filles, ont ainsi pu bénéficier d'une aide juridique et d'un accès aux services judiciaires dans l'**État de Palestine**. Au **Kazakhstan**, le nombre de survivantes et survivants de violences accédant aux services a augmenté de 51,5 % à partir de 2024, grâce à l'élargissement de la couverture des lignes d'aide, au renforcement des circuits de référencement et à l'amélioration de la disponibilité des services juridiques, psychosociaux et de protection. En **Égypte**, plus de 330 000 femmes ont bénéficié de ressources et d'un soutien en matière d'éducation financière et numérique. Dans les **îles du Pacifique**, des milliers de commerçantes (parmi les plus de 50 000 bénéficiaires du programme « *Markets for Change* » d'ONU-Femmes depuis sa création) ont reçu un soutien ciblé pour améliorer leurs moyens de subsistance et promouvoir des marchés plus sûrs et plus équitables dans quatre pays.
 60. Il est essentiel de garantir les droits fonciers des femmes pour favoriser leur autonomisation économique et leur résilience face aux changements climatiques, mais l'accès à la terre reste un obstacle tenace. En 2025, les femmes ne représentaient que 30,6 % des propriétaires de terres agricoles (indicateur 5.a.1 des ODD) dans 50 pays déclarants. Entre 2022 et 2025, ONU-Femmes a aidé 16 pays à faire progresser les droits fonciers des femmes (8 en 2025), notamment en plaidant pour des lois et des politiques foncières tenant compte des questions de genre, en soutenant la délivrance de titres fonciers aux femmes et en amplifiant les voix et le leadership des agricultrices dans la gouvernance foncière. La **République-Unie de Tanzanie** a révisé sa politique foncière nationale pour renforcer les droits de propriété et d'héritage des femmes. L'utilisation novatrice des données géospatiales par ONU-Femmes pour promouvoir les droits fonciers des femmes a contribué à la réhabilitation des terres agricoles après le conflit par les agricultrices au **Liban**. L'Entité a soutenu les efforts déployés par les initiatives communautaires menées par des femmes autochtones en **Argentine** afin d'associer les savoirs ancestraux et l'agroforesterie en vue d'une production alimentaire résiliente face aux changements climatiques et de la génération de revenus.
 61. ONU-Femmes accélérera son approche de programmation multisectorielle et multithématique à l'avenir, en approfondissant les investissements dans les institutions, les solutions et politiques innovantes, ainsi que les organisations et réseaux de femmes, afin que

toutes les femmes et les filles puissent accéder aux services, aux biens et aux ressources leur permettant de prospérer.

E. Résultat 5 : voix, leadership et pouvoir d'action des femmes

Figure 6 : progrès moyen par rapport aux étapes clés pour la période 2022–2025



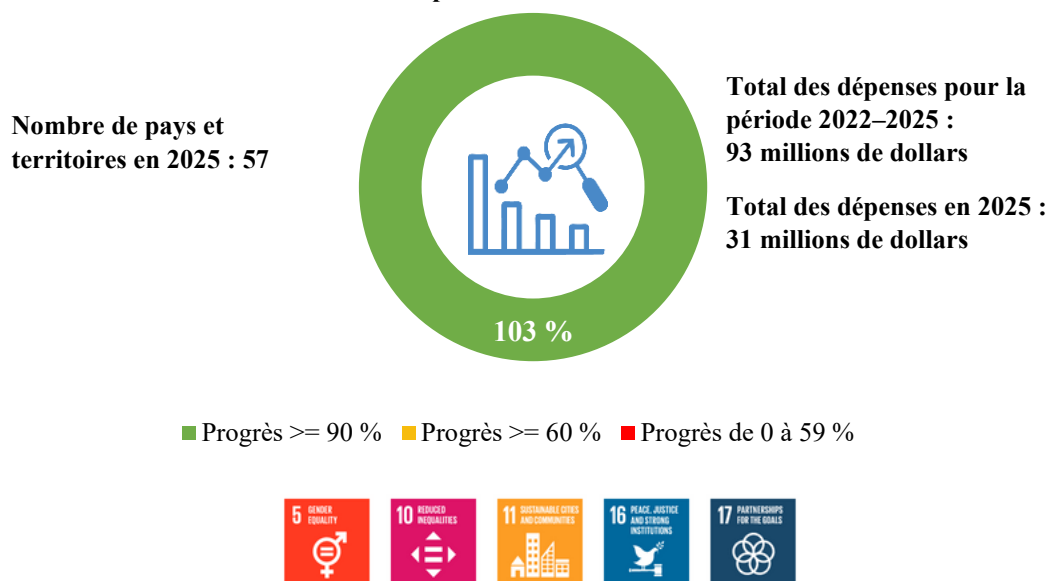
62. ONU-Femmes a étendu sa portée et son soutien inébranlable à la voix et au pouvoir d'action des femmes dans les contextes les plus difficiles, y compris les situations de conflit et de crise humanitaire, passant de 79 pays et territoires en 2022 à 96 en 2025. Le taux moyen de réalisation des produits pour ce résultat était de 115 % entre 2022 et 2025 (95 % en 2025).
63. En 2024, l'aide publique au développement bilatérale en faveur de l'égalité des sexes a chuté à 72,5 milliards de dollars (86,1 milliards de dollars en 2023). Le soutien aux organisations de défense des droits des femmes dans les contextes fragiles et touchés par des conflits est resté à un niveau alarmant, ne représentant que 0,4 % du montant total de l'aide bilatérale, ce qui expose de nombreuses organisations à un risque de fermeture. Les activités de plaidoyer d'ONU-Femmes fondées sur des données probantes ont permis d'accroître les investissements ciblés dans les organisations locales de femmes via des fonds de financement commun. Entre 2022 et 2025, ONU-Femmes a octroyé plus de 285 millions de dollars à des organisations de défense des droits des femmes ainsi qu'à des défenseuses et défenseurs des droits fondamentaux des femmes, y compris des financements provenant du Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies et du Fonds pour les femmes, la paix et l'action humanitaire, qui ont continué à jouer un rôle essentiel dans le financement des mouvements féministes les plus proches des communautés et des zones de crise.
64. ONU-Femmes a soutenu plus de 192 initiatives visant à lutter contre la recrudescence de la violence à l'égard des femmes en politique (73 en 2025). Ces efforts comprenaient la surveillance des incidents en **République centrafricaine**, l'augmentation de la représentation des femmes dans les conseils municipaux au **Liban**, et de nouveaux protocoles pour les organismes de gestion des élections et les partis politiques en **Libye** et

au **Malawi**. L'Entité a collaboré avec des spécialistes des Nations Unies et la société civile afin de mieux documenter les risques croissants auxquels sont confrontés les activistes et les femmes qui défendent les droits fondamentaux, et pour établir des normes visant à prévenir et à lutter contre les représailles liées à la coopération avec les Nations Unies.

65. Dans les régions touchées par des conflits et une escalade de la violence, les femmes dirigeantes et la société civile se sont activement engagées, avec le soutien d'ONU-Femmes, dans les processus politiques et de paix. Au **Sahel**, ONU-Femmes a renforcé la médiation communautaire et a créé des coalitions de femmes, contribuant ainsi à la résolution des différends et aux résultats du dialogue national. Un plaidoyer et une coordination soutenus ont contribué à presque doubler la part des équipes de pays humanitaires comprenant des organisations locales de femmes en tant que membres, entre 2022 et 2025. Plus de 2 300 organisations locales dirigées par des femmes ont eu accès à des ressources et ont renforcé leurs capacités afin de participer pleinement aux processus de planification humanitaire et à la prestation de services essentiels. Les plateformes de la société civile dirigées par des femmes, notamment les Comités de conseillères en **Afghanistan**, au **Soudan** et en **République arabe syrienne**, sont devenues un exemple de bonne pratique pour des interventions humanitaires inclusives et pilotées localement. Au **Soudan**, le Comité a façonné les processus politiques sur l'action humanitaire, en apportant son expertise à la stratégie de localisation de l'équipe de pays humanitaire et en aboutissant à l'inclusion des organisations dirigées par des femmes et des acteurs locaux dans le Fonds humanitaire du Soudan.
66. Face à la stagnation des progrès réalisés au titre de l'indicateur 5.6.1 des ODD, ONU-Femmes a continué à défendre le droit à disposer de son corps en tant que fondement de la prise de décision des femmes. Plus de 59 000 femmes vivant avec le VIH (3 798 en 2025) ont renforcé leurs capacités de leadership et ont accédé à des espaces décisionnels, y compris des adolescentes et des jeunes femmes. La baisse récente du nombre de femmes ayant bénéficié d'une aide reflète la forte diminution des financements et la régression des droits.
67. ONU-Femmes a facilité la participation de la société civile et des jeunes aux processus intergouvernementaux, notamment celle de 14 800 représentantes et représentants de la société civile à la Commission de la condition de la femme entre 2022 et 2025, ainsi qu'aux préparatifs de l'anniversaire de Beijing+30, du vingt-cinquième anniversaire de la résolution 1325 du Conseil de sécurité et de l'examen de l'architecture de consolidation de la paix en 2025. Cet engagement continu s'est concrétisé par l'adoption de normes reflétant les voix et les priorités des femmes et des filles du monde entier et a stimulé les efforts de localisation des engagements normatifs. Entre 2022 et 2025, les voix de la société civile ont occupé le devant de la scène lors des débats du Conseil de sécurité : 187 femmes issues de la société civile ont pris la parole devant le Conseil, ce qui représente près de la moitié du nombre total d'interventions de ce type en 80 ans d'histoire.
68. Il est plus urgent que jamais de protéger et de valoriser la voix, le leadership et le pouvoir d'action des femmes et des filles, et cela reste une priorité du Plan stratégique pour la période 2026-2029.

F. Résultat 6 : production, analyse et utilisation de statistiques sur l'égalité des sexes, ainsi que de données et connaissances ventilées par sexe

Figure 7 : progrès moyen par rapport aux étapes clés pour la période 2022–2025



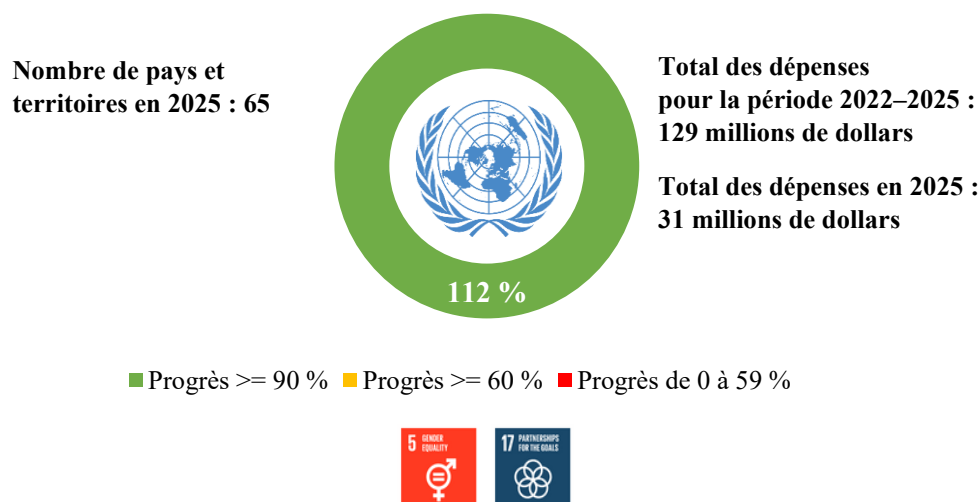
69. Tous les domaines d'activité d'ONU-Femmes ont bénéficié des progrès remarquables réalisés en matière de données sur l'égalité des sexes. Des investissements soutenus dans ce domaine entre 2022 et 2025 ont permis d'atteindre un taux moyen de réalisation des produits de 103 % (121 % en 2025). Toutefois, des lacunes chroniques subsistent. En l'absence de données précises, actualisées et ventilées sur l'égalité des sexes, les inégalités persistent sans être remarquées, car les politiques sont indifférentes aux questions de genre et les ressources, qui se raréfient, sont mal hiérarchisées et mal dirigées.
70. Depuis 2022, l'Entité a augmenté de plus de 60 % la quantité de données disponibles pour mesurer l'ODD 5, en s'appuyant sur plus de 260 initiatives de collecte de données (110 en 2025). Des progrès notables ont été réalisés en Europe et en Asie centrale, où plus de la moitié des indicateurs des objectifs de développement durable relatifs à l'égalité des sexes sont longtemps restés non mesurés ; en 2025, la disponibilité de données permettant de rendre compte de l'ODD 5 avait atteint 65 %.
71. Les données probantes se traduisent par des changements concrets pour les femmes et les filles. Les données sur l'égalité des sexes ont alimenté plus de 211 politiques, plans et programmes à l'échelle mondiale (60 en 2025). Les enquêtes sur les budgets-temps ont permis d'élaborer de nouvelles politiques de soins, notamment au **Mexique** et au **Sénégal**. Au **Maroc**, le premier compte satellite des ménages a estimé que le travail domestique non rémunéré représentait 26 % du produit intérieur brut du pays, ce qui a donné lieu à des documents d'orientation soulignant la nécessité de créer des emplois et de favoriser l'autonomisation économique des femmes. Des enquêtes sur la violence à l'égard des femmes ont permis d'engager des réformes politiques et juridiques, et d'améliorer les services proposés aux survivantes et aux survivants, notamment au **Bélarus**, en **Géorgie**, au **Kirghizistan** et en **République-Unie de Tanzanie**. Les données humanitaires relatives à

l'égalité des sexes ont permis d'orienter l'évaluation des besoins à **Gaza** et ont éclairé la mise en place d'une intervention d'urgence en faveur de dizaines de milliers de femmes et de filles. Les données sur l'égalité des sexes et l'environnement ont permis de renforcer la gestion des catastrophes au **Viet Nam** et d'éclairer l'action climatique aux **Samoa** et aux **Tonga**. Au **Kenya**, les formations sur les données citoyennes ont permis de mieux cibler les secours lors des inondations. En **Ouganda**, la boîte à outils sur les données citoyennes mise en place par le Bureau des statistiques de l'Ouganda, en collaboration avec ONU-Femmes et ses partenaires, a permis d'intégrer des données issues de la société civile et d'acteurs non étatiques dans les systèmes officiels. Les conclusions de l'*Étude mondiale sur le rôle des femmes dans le développement* ont permis d'élaborer des stratégies de protection sociale tenant compte des soins, notamment en **Bosnie-Herzégovine** et en **Côte d'Ivoire**.

72. ONU-Femmes a soutenu la création ou le renforcement de plus de 226 mécanismes de coordination pour mettre en relation les producteurs et productrices de données, d'une part, et les utilisateurs et utilisatrices de données (56 en 2025), d'autre part afin que les données sur l'égalité des sexes conduisent à une action coordonnée. L'Entité a également fait progresser la gouvernance mondiale en matière de données sur l'égalité des sexes, avec en point d'orgue le lancement en 2025 du Groupe de travail mondial sur l'égalité des sexes et les données citoyennes, chargé de promouvoir la collaboration, la responsabilité partagée et un écosystème de données sur l'égalité des sexes plus inclusif.
73. Les rapports d'analyse phares, notamment le *Gros plan sur l'égalité des sexes* et *Le progrès des femmes dans le monde*, ont fourni des éléments de preuve faisant autorité qui ont renforcé le suivi des objectifs de développement durable et éclairé les principaux processus intergouvernementaux, tels que la Commission de la condition de la femme et l'examen de Beijing+30. Soixante-treize plateformes numériques ont élargi l'accès mondial aux statistiques sur l'égalité des sexes (13 en 2025), notamment Women Count et les tableaux de bord de Génération Égalité.
74. Ensemble, ces avancées se traduisent par des politiques davantage fondées sur des données probantes, des interventions humanitaires plus efficaces et une responsabilisation accrue en matière d'égalité des sexes aux niveaux mondial, régional et national. Il en résulte non seulement de meilleures données, mais aussi de meilleurs résultats en matière de développement pour les femmes et les filles.
75. Dans le cadre du nouveau Plan stratégique, il restera essentiel de continuer à investir dans les données sur l'égalité des sexes, dans des méthodologies innovantes et dans la mise à profit de ces données pour l'élaboration et la mise en œuvre des politiques, afin de continuer à progresser dans la mesure de l'égalité des sexes, condition préalable à l'accélération de sa réalisation, y compris dans les situations de conflit et de crise.

G. Résultat 7 : coordination du système des Nations Unies pour l'égalité des sexes

Figure 8 : progrès moyen par rapport aux étapes clés pour la période 2022–2025



76. Le mandat de coordination d'ONU-Femmes a permis d'accroître la responsabilité en matière d'égalité des sexes et de droits des femmes dans l'ensemble du système des Nations Unies, en renforçant l'adoption des normes. Il en a résulté une meilleure responsabilité financière et une intégration plus cohérente de l'égalité des sexes dans les efforts de développement, d'aide humanitaire et de consolidation de la paix, renforcée par le plan d'accélération de l'égalité des sexes à l'échelle du système des Nations Unies. Parmi les avancées concrètes, citons l'amélioration de la participation des femmes à la vie politique et le renforcement des partenariats avec les gouvernements et la société civile, notamment en ce qui concerne les mesures spéciales temporaires, grâce à des interventions dans l'ensemble du système des Nations Unies. Le taux moyen de réalisation des produits pour ce résultat était de 112 % entre 2022 et 2025 (137 % en 2025).
77. La responsabilité en matière d'égalité des sexes au sein du système des Nations Unies s'est améliorée dans 75 entités, la performance du Plan d'action à l'échelle du système des Nations Unies (ONU-SWAP) 2.0 culminant à 80 % des évaluations, atteignant ou dépassant les normes et établissant une base de référence de 62 % dans le cadre de l'ONU-SWAP 3.0 en 2025.
78. Des améliorations ont également été apportées au niveau national, sous l'impulsion des Coordonnatrices et Coordonnateurs résidents et des équipes de pays de l'ONU, avec le soutien d'ONU-Femmes. Les rapports nationaux sur le Plan d'action à l'échelle du système des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'avancement des femmes (UNCT-SWAP) ont augmenté de 105 %, passant de 61 pays en 2021 à 125 en 2025. Les résultats comprenaient un soutien à l'intégration des questions de genre dans le cadre de l'adaptation des objectifs de développement durable au contexte local au **Kazakhstan**, un recours accru aux données et aux analyses sur l'égalité des sexes en **Albanie**, ainsi qu'une participation accrue des femmes à la vie politique au **Liban**. Face au recul persistant de l'égalité des sexes, la part des plans-cadres de coopération pour le développement durable des Nations Unies intégrant

ce domaine a légèrement diminué, passant de 66 % en 2022 à 61 % en 2025. ONU-Femmes travaille activement à inverser cette tendance.

79. La responsabilité financière en matière d'égalité des sexes s'est améliorée, 77 % des entités des Nations Unies et 84 % des fonds de financement commun appliquant le marqueur d'égalité des sexes. Toutefois, les dépenses de l'Entité consacrées à l'égalité des sexes en tant qu'objectif principal restent inférieures à la cible de 15 % recommandée à partir de 2010. La planification financière au niveau national a connu des avancées notables. Environ 46 % des équipes nationales ont appliqué le marqueur aux plans de travail conjoints du Plan-cadre de coopération et ont respecté le critère consistant à allouer au moins 70 % des ressources à l'égalité des sexes en tant qu'objectif principal ou intégré. Veiller à ce que la planification aboutisse à des résultats mesurables pour les femmes et les filles constitue un défi constant.
80. En 2025, les femmes représentaient 50,8 % du personnel de la catégorie des administratrices et administrateurs et des fonctionnaires de rang supérieur, et 50 % des Sous-Secrétaires générales et généraux ; il s'agit d'un progrès historique vers l'objectif de parité 50/50 d'ici 2028 de la stratégie du Secrétaire général sur la parité entre les sexes applicable à l'ensemble du système des Nations Unies. ONU-Femmes a contribué à traduire les engagements de la stratégie en avancées concrètes, en assurant la direction du réseau de 550 coordonnatrices et coordonnateurs pour les questions d'égalité des sexes et en apportant son soutien à 140 entités, départements et bureaux des Nations Unies, y compris sur les plans de mise en œuvre spécifiques à chacun.
81. En tant que membre actif du Groupe exécutif des Nations Unies pour la prévention et la répression du harcèlement sexuel, ONU-Femmes a piloté des initiatives de partage des connaissances et de collaboration visant à rassembler les données disponibles à l'échelle du système, à identifier les lacunes et les bonnes pratiques, et à permettre une action plus coordonnée entre les entités des Nations Unies, en réduisant les doubles emplois et en générant des gains d'efficacité.
82. Le plaidoyer et le soutien d'ONU-Femmes aux engagements du Secrétaire général à l'échelle du système sur les femmes et la paix et la sécurité ont contribué à renforcer la mise en œuvre de ce programme dans les opérations de paix et les équipes de pays. Les efforts d'ONU-Femmes dans les contextes humanitaires, étayés par une coordination et un plaidoyer interorganisations ainsi que par son entrée au sein du Comité permanent interorganisations en 2022, ont permis d'intégrer l'égalité des sexes de manière plus systématique dans la coordination de l'action humanitaire.
83. ONU-Femmes a fait progresser la coordination des actions des Nations Unies en faveur de la participation des femmes à la vie politique et à la consolidation de la paix. Au **Cameroun**, un soutien électoral coordonné a permis d'élaborer le Plan d'action sur le genre et les élections, qui comprenait des mesures de prévention de la violence à l'égard des femmes en politique. Les progrès se sont accélérés à l'échelle mondiale en ce qui concerne le programme relatif aux jeunes, à la paix et à la sécurité, 12 pays ayant adopté des cadres nationaux (7 en 2025), ce qui témoigne d'un engagement croissant en faveur de l'institutionnalisation de la participation des jeunes aux processus de paix.
84. La coordination à l'échelle du système a renforcé l'intégration d'approches tenant compte des questions de genre dans l'ensemble des programmes de réduction des risques de catastrophe, avec 18 entités des Nations Unies mettant en œuvre des initiatives promouvant le leadership des femmes en matière de résilience et de relèvement.
85. Le mandat de coordination d'ONU-Femmes reste au cœur du nouveau Plan stratégique, généralisé à tous les résultats et axé sur l'accélération de l'égalité des sexes et des droits des

femmes par le système des Nations Unies dans une période de réduction des financements et de régression.

Coordonner l'égalité des sexes

Le rôle moteur déterminant joué par ONU-Femmes au sein du dispositif des Nations Unies en matière d'égalité des sexes a permis de mobiliser les efforts de l'ensemble du système des Nations Unies aux niveaux mondial, régional et national. Le mandat de coordination d'ONU-Femmes a été encore renforcé par les décisions prises en 2025 par le Conseil économique et social concernant l'intégration de la dimension de genre – une tâche de plus en plus difficile dans un contexte de réduction des financements qui a affaibli la capacité du système des Nations Unies à répondre au mieux aux besoins de toutes les femmes et toutes les filles.

Plus de 100 groupes thématiques sur l'égalité des sexes dans le monde, sur 136 équipes nationales, ont aidé à traduire les engagements mondiaux et interorganisations en programmes nationaux alignés sur les priorités nationales, sous la direction des Coordonnatrices et Coordonnateurs résidents et avec le soutien des présences nationales et régionales d'ONU-Femmes et du Plan d'action à l'échelle du système des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'avancement des femmes.

Au niveau régional, l'Entité veille à ce que les six plateformes de collaboration régionale des Nations Unies, avec quatre coalitions thématiques sur l'égalité des sexes, fournissent un espace stratégique pour le plaidoyer et la responsabilisation au sein du système des Nations Unies.

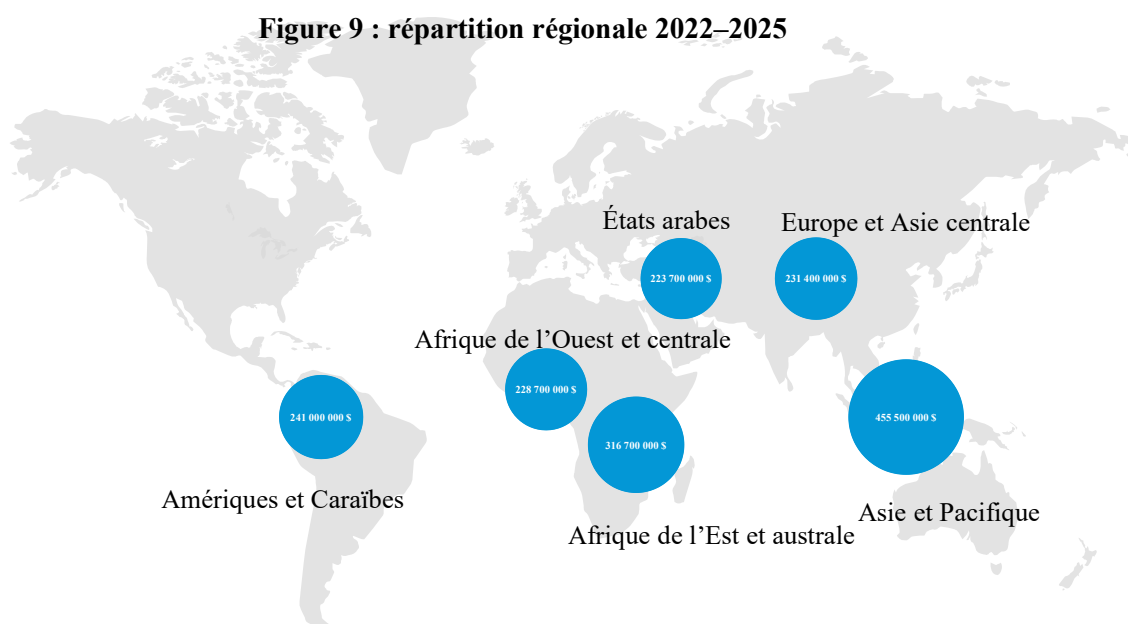
Au niveau mondial, les conseils, le renforcement des capacités et la formation d'ONU-Femmes, combinés à sa direction du Plan mondial d'accélération pour l'égalité entre les femmes et les hommes à l'échelle du système des Nations Unies, ont renforcé la responsabilité des dirigeantes et dirigeants des Nations Unies. Parmi les progrès réalisés figure l'utilisation de données et d'analyses sur l'égalité des sexes pour mieux orienter les efforts de programmation afin d'accélérer l'égalité des sexes.

Le cours « Je connais le genre » a été suivi par plus de 425 000 personnes au cours des quatre dernières années.

H. Dépenses du programme et types de contributions

86. Le total des dépenses a atteint 638,4 millions de dollars en 2025, contre 622,8 millions de dollars en 2024, pour un total de 2,35 milliards de dollars entre 2022 et 2025. Sur le plan géographique, les dépenses les plus élevées ont été enregistrées en Asie et dans le Pacifique (455,5 millions de dollars), suivie par l'Afrique de l'Est et l'Afrique australe (316,7 millions de dollars) (figure 9).

Figure 9 : répartition régionale 2022–2025



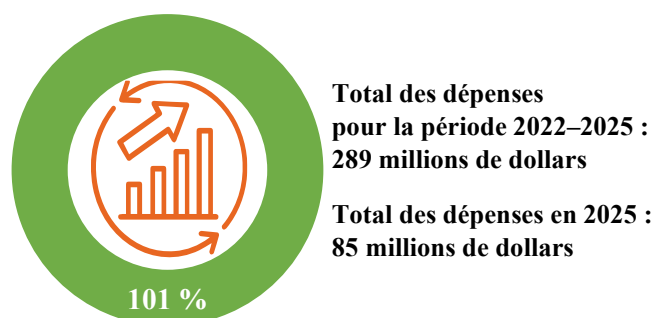
87. Parmi les domaines de résultats, les cadres normatifs mondiaux et les lois, politiques et institutions tenant compte des questions de genre ont enregistré les dépenses les plus élevées, soit 435 millions de dollars (122 millions de dollars en 2025), suivis par l'accès équitable des femmes aux services, biens et ressources, qui totalise 375 millions de dollars (93 millions de dollars en 2025).
88. En ce qui concerne les fonctions, le renforcement des capacités et l'assistance technique ont continué à être fournis dans la plupart des pays, suivis par le plaidoyer, la communication et la mobilisation sociale (respectivement dans 75 et 64 pays en 2025).

V. Renforcement de la performance organisationnelle

89. Les investissements dans l'amélioration des activités et le renforcement des systèmes institutionnels tout au long de la période couverte par le Plan stratégique ont permis d'améliorer la gestion des performances organisationnelles et de réaliser des progrès en matière d'efficacité et d'efficience. ONU-Femmes a obtenu de bons résultats (atteignant au moins 90 % de la cible de son Plan stratégique) pour 68 % des indicateurs d'efficacité et d'efficience organisationnelles. Au total, 50 % des indicateurs ont atteint la cible visée dans le Plan stratégique pour la période 2022–2025.
90. En 2025, ONU-Femmes a poursuivi ces efforts pour maintenir une mise en œuvre à grande échelle et renforcer la responsabilité et la transparence. Dans l'ensemble, les résultats ont mis en évidence une plus grande maturité institutionnelle et des performances soutenues.

A. Produit 1 : garantir une organisation responsable grâce à des performances fondées sur des principes

Figure 10 : progrès moyen par rapport aux étapes clés pour la période 2022–2025



■ Progrès $\geq$ 90 % ■ Progrès $\geq$ 60 % ■ Progrès de 0 à 59 %

91. En 2025, ONU-Femmes a continué à utiliser efficacement les pratiques de gestion établies pour le suivi des performances et la supervision. Entre 2022 et 2025, l'Entité a systématiquement dépassé ses cibles en matière d'exécution des ressources ordinaires et des autres ressources. Les résultats obtenus en ce qui concerne les recommandations des audits internes et externes (respectivement 98 % et 100 % en 2025) ont également largement dépassé les cibles visées. Ce produit affiche un taux de réalisation moyen de 101 % entre 2022 et 2025 (97 % en 2025).
92. Le nouveau Plan stratégique prévoit de nouvelles améliorations. Par exemple, bien que la récente transition vers de nouveaux systèmes ait eu un impact sur le score de l'Entité attribué par l'Initiative internationale pour la transparence de l'aide en ce qui concerne la publication des données, des plans ont été établis pour y remédier.

Renforcement de la gouvernance et du contrôle internes

Entre 2022 et 2025, ONU-Femmes a renforcé les capacités de gestion des risques en intégrant la gestion globale des risques dans les cycles de planification, de gestion et de supervision. Grâce à des mécanismes intégrés tels que le Comité d'examen des activités, le Comité de gestion des risques et l'examen trimestriel des activités, l'Entité a systématiquement établi un lien entre l'identification, la validation et l'atténuation des risques, d'une part, et la prise de décision et l'affectation des ressources, d'autre part. En moyenne, entre 2022 et 2025, le pourcentage d'unités de risques répondant aux exigences de la politique et du cadre de gestion globale des risques était de 89 % (92 % en 2025, soit un peu moins que la cible visée).

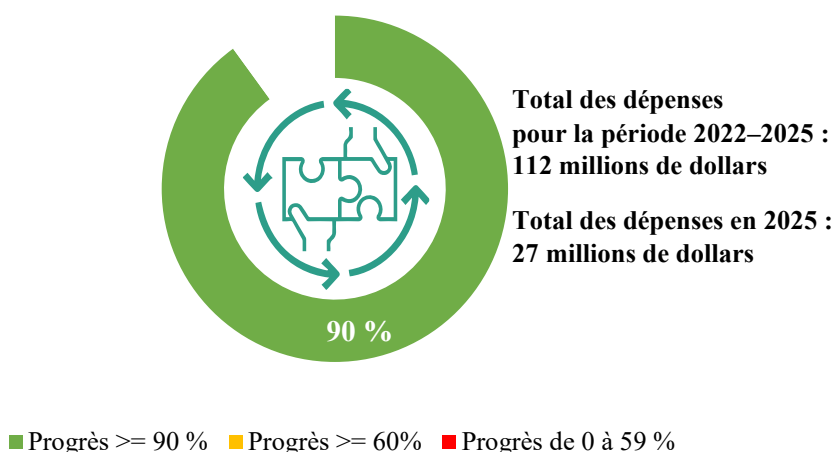
Un suivi prospectif et fondé sur des données a permis de renforcer les mécanismes d'alerte précoce et la gestion adaptative, tandis que le suivi renforcé des recommandations issues des audits et des évaluations a permis d'accroître l'apprentissage organisationnel et de mettre en œuvre des mesures correctives.

Collectivement, ces mesures ont favorisé une culture de gestion plus aboutie, proactive et fondée sur la connaissance des risques, y compris dans des environnements de mise en œuvre volatils et complexes et dans des contextes caractérisés par des ressources limitées.

À l'avenir, la consolidation des fonctions de gestion des risques, de gestion des politiques internes et de coordination de l'audit permettra d'améliorer encore la cohérence, de réduire la fragmentation et de renforcer la supervision et les contrôles internes.

B. Produit 2 : faire progresser les partenariats et les ressources ; exercer une influence efficace pour renforcer l'impact et l'échelle

Figure 11 : progrès moyen par rapport aux étapes clés pour la période 2022–2025



93. Grâce à l'engagement constant des donateurs, les contributions volontaires se sont élevées à 523,1 millions de dollars en 2025, soit une baisse de 10 % par rapport à 2024. Cette

réduction limitée, en comparaison des baisses de financement plus importantes endurées par d'autres organismes des Nations Unies, témoigne de la confiance durablement acquise et de l'engagement sans faille des partenaires financiers d'ONU-Femmes. La stagnation du rapport entre les ressources de base et les autres ressources continue toutefois de compromettre la mise en œuvre globale du triple mandat d'ONU-Femmes. Le taux moyen de réalisation des produits pour ce domaine d'activité était de 90 % entre 2022 et 2025 (89 % en 2025).

94. Entre 2022 et 2025, ONU-Femmes a augmenté de 39 % ses partenariats avec le secteur public, le secteur privé et la société civile. La collecte de fonds en ligne a augmenté de 39 % en 2025 à la suite des améliorations apportées à la plateforme et d'analyses plus poussées permettant d'optimiser les performances de la campagne. Les comités nationaux ont enregistré une hausse de 9,2 % des ressources ordinaires provenant du secteur privé par rapport à l'année précédente.
95. ONU-Femmes a obtenu des résultats records en matière de communication et de plaidoyer en 2025. La participation à des initiatives phares, telles que Beijing+30, la Journée internationale des femmes (JIF) et les 16 Jours d'activisme, a permis aux mentions dans les médias de premier plan de représenter plus de 11 % de l'ensemble des mentions dans les médias, soit plus du double de la cible visée. En un an, l'audience du site Web a doublé pour atteindre 14 millions de personnes, tandis que le nombre d'abonnés sur les médias sociaux a augmenté de 1,2 million pour dépasser les 16 millions, dépassant ainsi les cibles visées, avec une mobilisation record lors de la Journée internationale des femmes.

C. Produit 3 : faire progresser la transformation opérationnelle

Figure 12 : progrès moyen par rapport aux étapes clés pour la période 2022–2025



■ Progrès >= 90 % ■ Progrès >= 60% ■ Progrès de 0 à 59 %

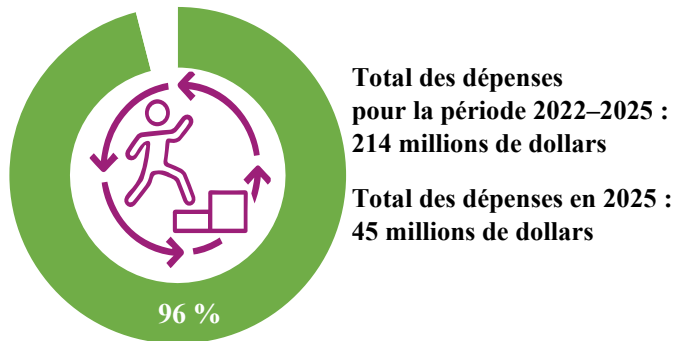
96. ONU-Femmes a poursuivi sa transformation opérationnelle en 2025. Le taux moyen de réalisation de ce produit était de 95 % entre 2022 et 2025 (94 % en 2025).
97. Afin de réaliser des économies supplémentaires, ONU-Femmes a transféré certaines de ses fonctions vers de nouveaux sites plus proches des pays de programme. La proportion de bureaux installés dans des locaux communs des Nations Unies est passée de 69 % en 2021 à 76 % en 2025, manquant de peu la cible visée. Dans le cadre de la décentralisation vers les

pays et les régions, une nouvelle politique a renforcé la délégation de pouvoirs dans les domaines des ressources humaines, des finances, du budget, des achats et des technologies de l'information.

98. L'Entité a continué à promouvoir la simplification et les initiatives opérationnelles visant à améliorer la rentabilité et à renforcer la reconnaissance mutuelle, ainsi que le recours à des services communs, à des structures administratives communes et à des solutions stratégiques communes en matière d'opérations à l'échelle mondiale. Par ailleurs, dans le cadre du rapport annuel 2025 du Secrétaire général sur les initiatives en matière d'efficacité, ONU-Femmes a fait état de gains d'efficacité s'élevant à 15 235 332 dollars, soit 3,8 fois plus que les gains d'efficacité réalisés au cours de l'année précédente.
99. Le partage des pratiques prometteuses a permis de faire progresser l'apprentissage organisationnel. En 2025, ONU-Femmes a accueilli 30 échanges interrégionaux de connaissances, dépassant largement la cible visée (16). Les difficultés persistantes rencontrées pour atteindre les objectifs de durabilité des bureaux font de cette question une priorité pour l'avenir.

D. Produit 4 : favoriser l'épanouissement d'un personnel autonome et promouvoir une culture inclusive au sein d'ONU-Femmes

Figure 13 : progrès moyen par rapport aux étapes clés pour la période 2022–2025



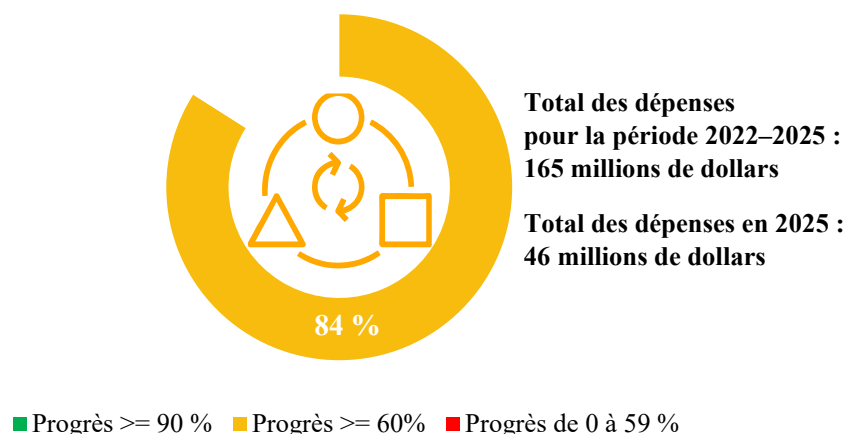
■ Progrès >= 90 % ■ Progrès >= 60% ■ Progrès de 0 à 59 %

100. ONU-Femmes a continué à mettre l'accent sur l'autonomisation des personnes en renforçant l'environnement organisationnel et en promouvant des pratiques centrées sur les personnes. Ce produit affiche un taux de réalisation moyen de 96 % entre 2022 et 2025 (83 % en 2025).
101. En 2025, l'Entité a mis en œuvre une stratégie de soutien aux ressources humaines portant sur la planification des effectifs et les transitions professionnelles afin de soutenir la décentralisation vers les régions et les pays. ONU-Femmes a finalisé un accord de niveau de service pour la gestion du personnel affilié et est passée à un cadre d'accords de services de personnel assorti de conditions transparentes et cohérentes, renforçant ainsi la protection des travailleurs et la gouvernance. La prévention des fautes est restée une priorité, et ONU-Femmes a adhéré au système de contrôle renforcé mis en place par le Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies pour le signalement et l'examen de ces comportements.

102. ONU-Femmes a élargi son engagement politique, en abordant l'inclusion du handicap dans les systèmes de soins, l'innovation et les technologies, y compris l'intelligence artificielle, et les liens entre la participation économique et la participation à la vie politique. Cette démarche a permis d'améliorer l'accès aux technologies d'assistance, de promouvoir l'inclusion des personnes handicapées dans les contextes de paix et de conflit, et de répondre aux exigences de plus de 50 % des indicateurs de responsabilité de la Stratégie des Nations Unies pour l'inclusion du handicap.

E. Produit 5 : des produits, services et processus efficaces en matière de normes, de programmes et de coordination

Figure 14 : progrès moyen par rapport aux étapes clés pour la période 2022–2025



103. Au cours de la dernière année du Plan stratégique d'ONU-Femmes, la qualité et l'efficacité des produits, des services et des processus ont continué à être renforcées. Le taux moyen de réalisation des produits était de 84 % entre 2022 et 2025 (71 % en 2025).
104. La fonction d'évaluation a continué à renforcer la responsabilité, l'apprentissage organisationnel et la prise de décision en produisant des éléments probants pour éclairer l'orientation stratégique. En 2025, le Service indépendant d'évaluation a achevé le plan d'évaluation institutionnel pour 2022-2025 en dépassant toutes les cibles visées. Quinze évaluations institutionnelles et rapports de synthèse ont été réalisés (quatre en 2025), couvrant des domaines prioritaires tels que la violence à l'égard des femmes et la participation des femmes à la consolidation de la paix. Quatre-vingt-quinze pour cent des rapports d'évaluation ont été jugés « satisfaisants ou plus ». ONU-Femmes a participé à 40 évaluations conjointes, dont 29 évaluations indépendantes à l'échelle du système, atteignant ainsi les cibles visées pour 2025.
105. La diminution globale des autres recettes a entraîné une baisse du financement direct des notes stratégiques en 2025, ce qui n'a pas permis d'atteindre la cible visée. Les efforts déployés pour inverser cette tendance dans le cadre du nouveau Plan stratégique comprennent des investissements dans la communication des résultats et la transparence.

VI. Plan stratégique pour la période 2026-2029

106. En 2025, le Conseil d'administration d'ONU-Femmes a approuvé le Plan stratégique d'ONU-Femmes pour la période 2026-2029. Ce plan réaffirme le rôle de premier plan que joue l'Entité à l'échelle mondiale dans la promotion de l'égalité des sexes et de l'autonomisation de toutes les femmes et filles, ainsi que dans la réalisation de leurs droits fondamentaux, alors que le monde s'apprête à franchir la ligne d'arrivée du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Conçu en étroite coordination avec le PNUD, le FNUAP et l'UNICEF pour obtenir des résultats harmonisés, le nouveau Plan stratégique s'appuie sur une analyse rigoureuse des tendances et des données issues de l'examen à mi-parcours du Plan stratégique pour la période 2022-2025, sur les recommandations issues d'évaluations indépendantes, d'audits et d'examens, ainsi que sur de vastes consultations des parties prenantes.
107. Ce plan tient compte des principaux enseignements tirés afin d'optimiser l'impact grâce à une meilleure hiérarchisation des priorités et à la mise à profit des avantages comparatifs. Le triple mandat d'ONU-Femmes (soutien normatif, coordination des Nations Unies et programmes opérationnels) reste un atout multilatéral essentiel pour renforcer le lien entre les politiques et leur mise en œuvre. L'accent mis par le Plan sur quatre domaines d'impact est subdivisé en trois résultats systémiques transversaux : normes fondées sur les droits ; institutions responsables ; pouvoir d'action des femmes et accès aux services.
108. Le nouveau Plan stratégique renforce la gestion axée sur les résultats, la transparence, la performance et la gestion des risques afin d'améliorer la responsabilité en ce qui concerne l'obtention de résultats avec et pour toutes les femmes et les filles. Il élargit et approfondit les partenariats afin d'accroître l'impact, tout en veillant à ce qu'ONU-Femmes conserve sa souplesse et son efficacité pour répondre aux défis mondiaux en constante évolution et aux réformes des Nations Unies.

VII. Éléments d'un projet de décision

Le Conseil d'administration souhaitera peut-être :

- a) Prendre note du rapport de la Secrétaire générale adjointe et Directrice exécutive de l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes sur les progrès accomplis dans la mise en œuvre du Plan stratégique pour la période 2022-2025 ;
- b) Décider de transmettre le rapport au Conseil économique et social.